



iram

**institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement**

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière — 75013 Paris

téléphone : +33 (0)144 08 67 67

iram@iram-fr.org

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-sur-Lez

téléphone : +33 (0)499 23 24 67

www.iram-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
ENJEUX	9
TABLEAU DE BORD	55
PARTENAIRES	60

LE BILAN DES ACTIVITÉS DE L'IRAM pour 2019 sort comme il se doit en 2020, une fois l'année révolue, à un moment où le monde est bouleversé par la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques. En cette période si particulière, revenir sur 2019 nous permet de voir à quel point cette année fut intense pour l'IRAM, tant en termes d'activités que de dynamique de la vie associative.

À la suite des deux années précédentes, la croissance des activités s'est poursuivie et diversifiée, aussi bien en termes de thématiques, de mode d'intervention que de pays où nous travaillons. Ceci malgré une dégradation du contexte sécuritaire dans plusieurs pays du Sahel et d'Afrique centrale qui a complexifié les tâches des équipes et de nos partenaires locaux, nous obligeant à trouver de nouveaux modes d'organisation. Mais, dans ces situations, nous sommes toujours aussi fermement convaincus que le développement rural, la réduction des inégalités et le dialogue social sont les atouts principaux pour un apaisement des conflictualités.

C'est aussi dans cet esprit que depuis une dizaine d'années, l'IRAM travaille sur les dispositifs de protection sociale permettant de réduire la pauvreté et la vulnérabilité des populations face à des événements adverses. Afin d'approfondir la réflexion à la lumière des travaux réalisés par l'équipe, la journée d'études de 2019 a été consacrée à cette question :

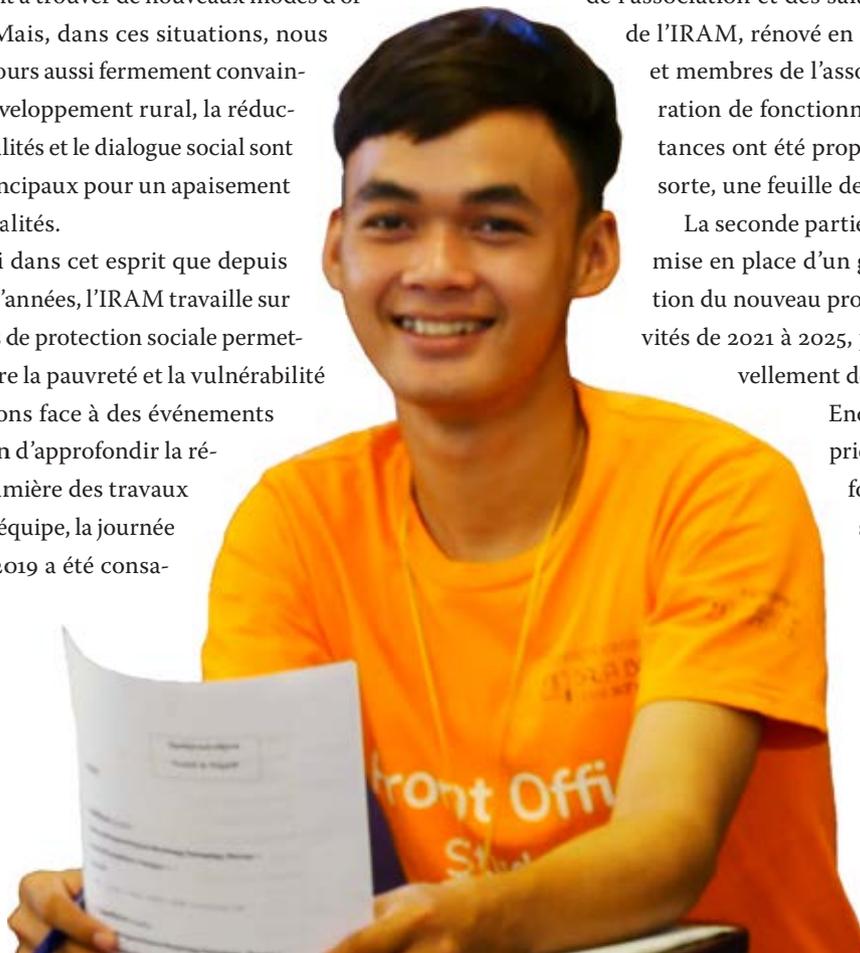
« Filets de protection sociale en Afrique subsaharienne : quelles implications sociales et politiques ? ». Elle a réuni des partenaires de l'IRAM au Nord et au Sud, des chercheurs, des praticiens, des membres de l'association autour de présentations et de débats animés. La capitalisation de ces échanges et travaux a pris plusieurs formes disponibles sur le site de l'IRAM : rapport, fiche de synthèse, vidéos des sessions et interviews des intervenants.

L'assemblée générale qui a suivi a aussi été un temps fort de la vie associative, puisque le Conseil d'administration a été élargi et renouvelé et une nouvelle présidente élue. Lors de cette A.G., le groupe de travail « gouvernance du groupe IRAM » a présenté les résultats des consultations menées auprès des membres de l'association et des salariés : si le modèle de gouvernance de l'IRAM, rénové en 2011, suscite l'adhésion des salariés et membres de l'association, des propositions d'amélioration de fonctionnement et de relations entre les instances ont été proposées, fournissant ainsi en quelque sorte, une feuille de route pour le nouveau C.A.

La seconde partie de l'année 2019 a été consacrée à la mise en place d'un groupe de travail pour la construction du nouveau projet IRAM, qui doit orienter les activités de 2021 à 2025, puisque 2021 sera l'année de renouvellement de la direction de l'IRAM.

Encore une occasion de réfléchir à nos priorités d'action dans un contexte profondément marqué par les urgences sociales et environnementales.

Isabelle Droy, présidente
Étienne Beaudoux, président de
juillet 2015 à juin 2019
Juin 2020



PRÉSENTATION



***L'IRAM, une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire***

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) se définit comme un « bureau d'études associatif » travaillant dans le domaine de la coopération internationale. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'IRAM : la volonté d'associer une expertise indépendante de haut niveau et un engagement éthique.

Orientations et principes d'action

Depuis 1957, année de sa création, l'IRAM est intervenu dans plus de 40 pays en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie du Sud-Est, en Polynésie ainsi qu'en Europe, principalement dans les champs du développement rural et du développement local. Composé de deux entités, l'association IRAM et sa filiale IRAM Développement (société de droit commercial), le groupe IRAM est une structure indépendante qui combine : i) une implication concrète dans des opérations de développement via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil; ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes, outils et connaissances; iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud; iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles; v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherche.

L'IRAM inscrit son action dans le sens de la promotion de sociétés moins inégalitaires, du niveau local à l'échelle internationale et pouvant définir librement leurs propres voies de développement.

Notre travail vise à rechercher et promouvoir, en co-construction avec tous les groupes sociaux concernés, des solutions en faveur d'un développement humain durable et d'une cohésion sociale renforcée. Ces solutions sont caractérisées en particulier par : i) des bases économiques viables porteuses d'intérêts parta-

gés entre les acteurs d'un territoire donné; ii) des modalités pérennes d'exploitation des ressources reposant sur une juste répartition des droits (et pratiques) d'accès; iii) un cadre politique favorable s'appuyant sur une gouvernance transparente et partagée, des institutions — publiques et privées — solides, et une société civile plurielle informée et organisée. Cet engagement amène de fait l'IRAM à positionner prioritairement ses activités en appui aux groupes sociaux les plus vulnérables (petits paysans, femmes, jeunes, pasteurs nomades, etc.) dans les pays du Sud.

La recherche d'une cohérence d'analyse et d'action impose d'articuler nos activités à différentes échelles. Ainsi, nous travaillons à la fois à la consolidation des organisations, des institutions et des politiques aux niveaux local, national et régional ainsi qu'à l'adaptation des politiques de coopération. À partir de ces interventions nous sommes amenés à questionner les dynamiques de mondialisation, porteuses d'échanges et d'interdépendances mais aussi de confrontations et d'accroissement des inégalités. De ce fait, l'engagement de l'IRAM qui, au moment de sa création était centré sur l'appui aux politiques nationales des États du Sud, porte également aujourd'hui sur les modèles de développement au Nord et sur les relations économiques internationales.

Les orientations de notre action sont définies dans notre projet associatif qui a été actualisé pour la période 2016-2020, à l'issue d'un processus de rédaction collective impliquant des salariés et des membres associés.

Enjeux prioritaires

L'IRAM retient quatre enjeux prioritaires pour mener ses actions :

- La réduction de la vulnérabilité face aux aléas;
- Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires pour améliorer leur contribution au renouvellement

des politiques publiques;

- La réappropriation du développement des territoires par les acteurs locaux;
- L'insertion professionnelle des jeunes ruraux.



Domaines d'intervention

- Filières, marchés et petites entreprises;
- Systèmes ruraux d'activités et organisations de producteurs;
- Systèmes de financement et microfinance;
- Agriculture irriguée;
- Développement local et décentralisation;
- Formation et insertion des jeunes;
- Élevage, pastoralisme et hydraulique pastorale;
- Environnement, ressources naturelles et changement climatique;
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Protection sociale;
- Genre;
- Politiques agricoles et d'intégration régionale.

Expertise

- Diagnostics et études de faisabilité;
- Conseil et appui méthodologique;
- Évaluation;
- Formation;
- Animation de réseaux;
- Actions de développement;
- Dispositifs de suivi-évaluation;
- Capitalisation;
- Séminaires et colloques.

Pays d'intervention

- En 2019, l'IRAM est principalement intervenu en :
- Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo);
 - Afrique centrale (Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad);
 - Méditerranée, Proche et Moyen-Orient (Algérie, Tunisie);
 - Asie (Cambodge, Laos, Myanmar, Vietnam);
 - Afrique australe et Océan indien (Madagascar);
 - Caraïbes (Haïti, Dominique, Sainte-Lucie);
 - Océanie (Polynésie française);
 - Europe (Belgique, France, Luxembourg).
- Les interventions en France correspondent essentiellement à des séminaires et des actions de formation.

Sources de financement

L'IRAM met en œuvre son projet selon deux modalités :

- Prestations de services pour des partenaires techniques et financiers : l'IRAM intervient à la demande d'administrations publiques, d'organisations de la société civile ou d'institutions privées. Selon les cas, ces interventions sont financées par les demandeurs eux-mêmes ou par des agences de coopération bilatérales, des organismes multilatéraux, des col-

- lectivités territoriales, des fondations ou encore des O.N.G.
- Définition et mise en œuvre d'actions de développement avec nos partenaires : les financements combinent des ressources propres (affectation d'une partie des résultats d'exploitation, mobilisation d'expertise bénévole) et des fonds alloués par des entités publiques ou privées.

Équipe IRAM

L'IRAM se compose d'une équipe salariée, en France et dans plusieurs pays du Sud, et de membres de l'association mobilisés sur différents travaux et réflexions.

L'Assemblée générale est constituée de membres honoraires, de membres associés et de membres professionnels; elle regroupe les 93 membres adhérents de l'association IRAM. Une A.G. s'est tenue le samedi 28 juin 2019.

Le Conseil d'administration est constitué de 10 personnes (7 membres associés et 3 membres professionnels) :

- Présidente : Isabelle Droy;
- Trésorière : Jacqueline Vilayphonh;
- Secrétaire : Pascal Babin;
- Membres associés : Étienne Beaudoux, Jean-Jacques Gabas, Olivier Jenn-Treyer et Benoît Lallau;
- Membres professionnels : Gilles Goldstein, Laurent Liagre et Laure Steer, suppléés par Ferroudja Aber et François Doligez.

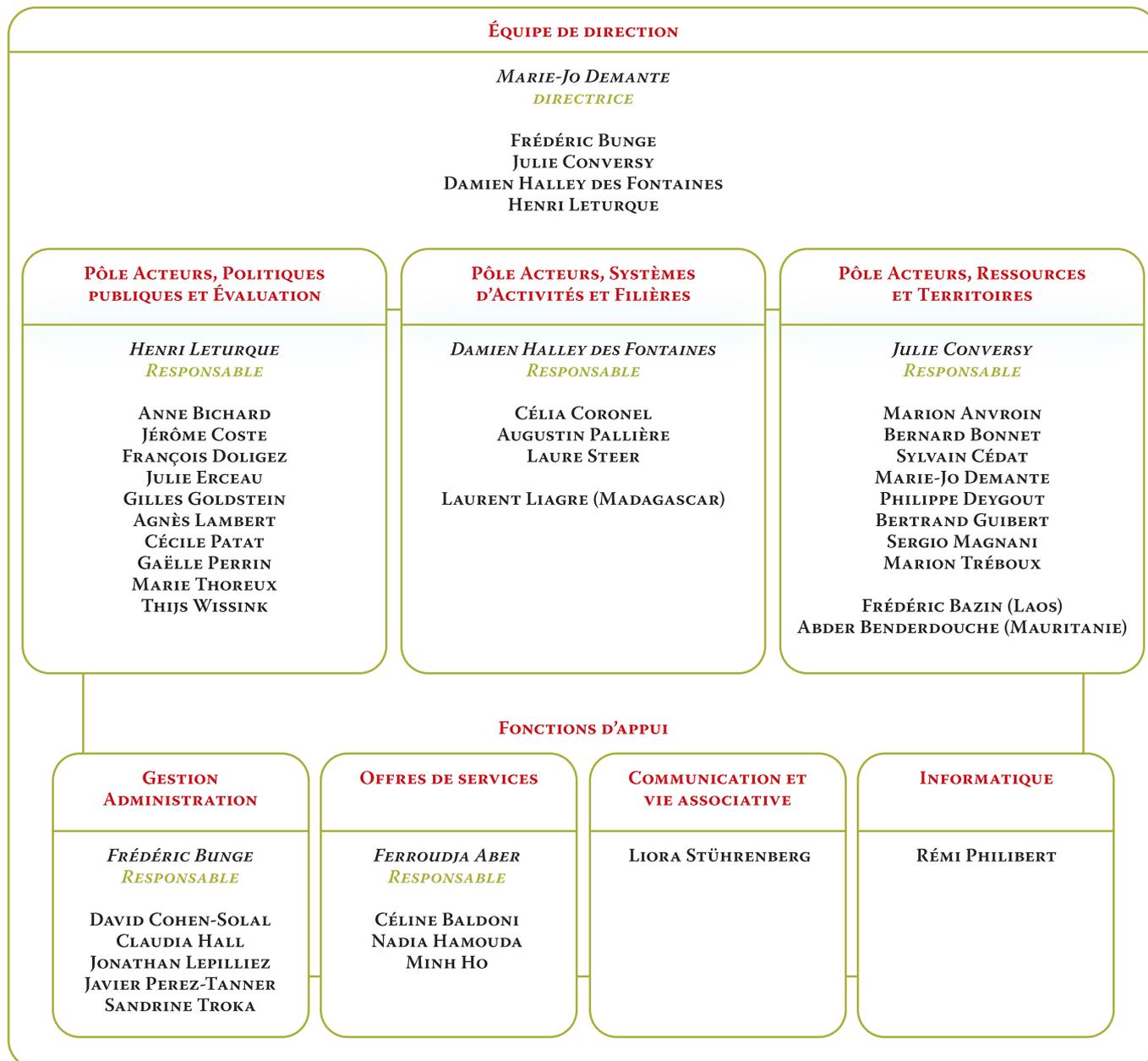
En plus de l'administration de l'association, le C.A. exerce un rôle de vigilance à l'égard des activités opérationnelles, en veillant à ce que celles-ci soient conformes aux orientations du groupe (charte, projet associatif). Le C.A. joue un rôle spécifique dans la gestion du « budget du projet IRAM » (B.P.I.), depuis la définition des actions jusqu'à leur évaluation en passant par une contribution à la mise en œuvre et au suivi.

L'équipe permanente est composée, en 2019, de 39 personnes, dont 12 assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnent des actions de terrain pluriannuelles. L'équipe de direction est composée de 5 membres : Marie-Jo Demante, directrice; Frédéric Bunge, responsable administratif et financier; Julie Conversy, responsable du pôle « Acteurs, ressources et territoires » (ART); Damien Halley des Fontaines, responsable du pôle « Acteurs, systèmes d'activités et filières » (ASAF); et Henri Leturque, responsable du pôle « Acteurs, politiques publiques et évaluation » (A.P.P.E.). Le mandat de l'équipe de direction est de 4 ans et s'achèvera à la fin de 2020.

Le Conseil d'analyse stratégique (CAS), composé de membres et de proches de l'association IRAM, permet de renforcer notre capacité d'anticipation et d'analyse des évolutions de l'environnement de l'IRAM, jugées primordiales pour la réalisation de notre projet. En 2019, le CAS est composé de : Roger Blein, Imma de Miguel, Marc Dufumier, Benoît Faivre-Dupaigre, Dominique Gentil, Yves Gueymard, Pierre Jacquemot, Christophe Mestre, Bio-Goura Soulé, Bernard Tallet, Marie-Cécile Thirion et Camilla Toulmin, auxquels s'ajoutent les membres du C.A. Le CAS n'a pas pu se réunir en 2019.

Équipe salariée

Organigramme de l'équipe salariée IRAM 2019, n'hésitez pas à nous contacter !



Cette présentation de nos activités 2019 n'est pas exhaustive. Elle s'articule autour des enjeux prioritaires du projet IRAM 2016-2020.

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
FACE AUX ALÉAS
PAGE 10

1



2

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES ACTEURS POUR LE
RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES
PUBLIQUES
PAGE 22



3

RÉAPPROPRIATION DU
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
PAR LEURS ACTEURS
PAGE 38



4

INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR
LA FORMATION ET
L'ACCOMPAGNEMENT
PAGE 50





RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ FACE AUX ALÉAS



Sous les effets combinés d'une diversité de contraintes (démographiques, économiques, foncières, sécuritaires, climatiques), on assiste à une recomposition et à une fragilisation de l'ensemble des systèmes socio-économiques, agricoles et pastoraux. Si l'activité agricole et pastorale est marquée depuis toujours par la gestion incontournable des aléas de toutes sortes, les agriculteurs et les éleveurs y sont confrontés ces dernières années de manière croissante. La rédu-

tion de la vulnérabilité des acteurs les plus affectés constitue un enjeu majeur dans les sociétés du Sud. Comme l'an passé, l'action de l'IRAM dans ce domaine en 2019 s'est notamment concentrée sur deux axes : la sécurisation des systèmes pastoraux et la contribution à la définition et à la mise en œuvre de démarches innovantes pour réduire la vulnérabilité alimentaire.

Sécurisation des systèmes pastoraux

11

Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de démarches innovantes pour réduire la vulnérabilité alimentaire

16



Sécurisation des systèmes pastoraux

L'élevage pastoral fait l'objet d'une attention renouvelée de la part des acteurs du développement en raison de son intérêt social, économique, écologique mais aussi face aux conflits généralisés et violents qui sévissent depuis une dizaine d'années dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces nouvelles formes de conflit et d'insécurité ont des origines diverses; les dynamiques dans lesquelles elles s'enracinent sont complexes et multiples. La question de la gouvernance des ressources pas-

torales en Afrique sahélienne et soudanienne et de l'accès aux infrastructures en est une des composantes. En 2019, l'IRAM a poursuivi son accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies visant à sécuriser les pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales et à prévenir et gérer les conflits, aussi bien à l'échelle locale, que nationale et régionale.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (PASTOR). Tchad. 2017–2022. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Élevage et des Productions animales. Financement : Agence française de développement (6 millions €), Union européenne (20 millions €), gouvernement du Tchad (2 millions €).

Le PASTOR vise à accompagner les politiques et les actions en faveur de la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales au Tchad. Il concerne, au Sud, le Mandoul et le Moyen Chari, au Centre, le lac Fitri et le Guéra et à l'Est, la région allant de l'Ennedi jusqu'au Salamat. Le programme repose sur quatre composantes; la première porte sur l'appui ins-

titutionnel et sur le dialogue politique au niveau national, les trois autres visent l'accompagnement du développement pastoral dans les trois espaces géographiques ciblés.

L'IRAM, sur financement de l'A.F.D., apporte un accompagnement technique et méthodologique au mécanisme de pilotage du programme PASTOR. Cette assistance technique à la maîtrise d'ouvrage passe en particulier par : la mise en place d'un mécanisme de pilotage intégrant appui aux politiques publiques et coordination nationale et régionale de l'ensemble du programme; le suivi d'impacts et la contribution aux systèmes d'informations nationaux et sous régionaux; l'appui à l'amélioration des politiques publiques via la « Plateforme pastorale du Tchad »; et le renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral.

PASTOR au Tchad : de nombreux travaux sur la sécurisation du foncier agro-pastoral

Pour sa composante liée au renforcement institutionnel, le PASTOR a déployé en 2019 des efforts particulièrement importants dans le domaine du soutien à la sécurisation du foncier agro-pastoral. Cette question constitue un axe central de l'intervention du projet, le Tchad étant un des plus grands pays pastoraux du continent mais dont la réglementation liée à la mobilité pastorale peine à évoluer pour s'adapter au contexte en évolution.

Après avoir tenté de promouvoir un projet de Code pastoral, finalement retiré en fin de processus par le niveau politique, la Plateforme pastorale du Tchad — qui est un cadre formel de concertation et de dialogue réunissant les différents acteurs du développement pastoral du pays — cherche à faire évoluer les regards sur le pastoralisme mobile et le foncier agro-sylvo-pastoral. En 2019, le PASTOR a ainsi contribué à alimenter la Plateforme pastorale du Tchad à travers plusieurs initiatives. Une formation à destination des journalistes du pays a été organisée afin de promouvoir

une meilleure compréhension de ce système d'activités particulièrement important socialement et économiquement au Tchad. Une expertise nationale a également été mandatée pour mener une analyse croisée et critique des politiques de sécurisation du pastoralisme, du foncier, des communs et du changement climatique dans les zones pastorales en France et au Tchad. Huit cadres de haut niveau des ministères clefs (Élevage, Agriculture, Aménagement du territoire) et de la Présidence ont été impliqués dans ce travail qui les a conduits à différents travaux à Paris et sur le terrain en Isère, au cœur des mouvements de transhumance et d'estive.

Enfin, plusieurs activités de préparation d'un colloque régional sur la question du foncier ont été réalisées avec la participation de différents acteurs et notamment l'Observatoire du foncier au Tchad, la Plateforme pastorale, le ministère de l'Élevage, le projet PASTOR, l'IRAM et l'I.R.D. Ce colloque, sous la houlette du ministère de l'Élevage, devrait avoir lieu fin 2020 ou début 2021.

Projet Élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO). Afrique de l'Ouest. 2019–2023. Maîtrise d'ouvrage : CEDEAO, CILSS. Financement : A.F.D. (5 millions €).

L'objectif de ce projet est de réduire les conflits liés au pastoralisme en contribuant à construire une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant. Il concerne l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest (les 15 pays de la CEDEAO, ainsi que le Tchad et la Mauritanie). Plus précisément, il vise à renforcer, tester et mettre à disposition des Comités nationaux de la transhumance des instruments de prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles ; à améliorer la coordination, sous le leadership politique de la CEDEAO, des initiatives concernant le secteur de l'élevage ; à élaborer puis à décliner dans une stratégie régionale une vision, par-

tagée par tous les acteurs concernés, de l'avenir des systèmes d'élevage mobiles ; et enfin à renégocier et adopter au niveau régional un nouveau cadre réglementaire régissant la transhumance transfrontalière.

Le groupement IRAM-Issala-LARES apporte un appui à la direction de l'Agriculture de la CEDEAO dans la mise en œuvre du projet à travers la mise à disposition pendant quatre ans d'un assistant technique permanent et la mobilisation d'experts court terme. En 2019, les appuis du groupement ont porté notamment sur l'approfondissement de la logique d'intervention du projet, sur la préparation et l'organisation de trois « rencontres régionales de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée » à N'Djaména, Accra et Dakar et sur la préparation de deux études : l'une portant sur les cadres réglementaires nationaux et régionaux relatifs à la transhumance ; l'autre trai-

tant des impacts économiques, sociaux et environnementaux des systèmes d'élevage mobiles. Les résultats de ces études seront disponibles en 2020.

Études, appuis-conseils et évaluations

Appui conseil auprès du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS). Afrique de l'Ouest. 2015–2021. Maîtrise d'ouvrage : CILSS. Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 248 millions de dollars entre 2015 et 2021, le PRAPS vise à appuyer le pastoralisme dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Cet appui se décline sur cinq composantes : i) amélioration de la santé animale ; ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles ; iii) facilitation de l'accès aux marchés ; iv) gestion des crises pastorales ; v) gestion du pro-



Sénégal

jet et appui institutionnel. Un accent particulier est également mis sur les zones transfrontalières et les axes de transhumance.

Depuis 2015, l'IRAM apporte son appui à la supervision de la mise en œuvre des composantes 2 et 3. En 2019, l'IRAM a en outre appuyé, en Mauritanie et au Tchad, l'élaboration d'une démarche de construction de chartes pastorales intercommunales, regroupant un ensemble de règles locales négociées et formalisées par les différents usagers des ressources naturelles y compris les transhumants. Ces chartes visent à sécuriser l'accès aux ressources pastorales, à prévenir les risques de conflits sociaux et à gérer durablement ces ressources.

En Mauritanie comme au Tchad, l'intervention de l'IRAM a privilégié une approche basée sur la reconnaissance de la pluralité des droits, bâtie sur la négociation pour l'accès réciproque et non exclusif à des communs pastoraux. La démarche développée avec les acteurs nationaux et locaux repose sur quatre grands principes méthodologiques : i) la valorisation des savoirs des gestionnaires locaux en matière de régulation et de négociation d'accords de gestion, en cohérence avec les codes existants et les textes en préparation au niveau national ; ii) l'encouragement de la mise en place ou du renforcement d'instances locales porteuses des chartes locales assurant ensuite le suivi de la gestion des infrastructures ; iii) l'implication et l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux usagers des ressources pastorales, dans la conception puis la mise en œuvre des orientations et des règles définies dans la charte ; iv) la décision de travailler à une échelle pertinente du point de vue de la mobilité pastorale c'est-à-dire une échelle intercommunale en Mauritanie qui a mis en place une politique de décentralisation ; mais une échelle départementale au Tchad où le processus de décentralisation n'a pas abouti. Dans les deux cas, les acteurs déconcentrés et les autorités locales jouant un rôle clef dans les maîtrises foncières et la médiation coutumière sont pleinement associés.

Contribution à la réalisation de l'étude de faisabilité d'un projet de développement des filières de l'élevage dans un contexte de changements climatiques dans les régions de Zinder et Diffa. Niger. Juin-décembre 2019. Maîtrise d'ouvrage : Haut Commissariat à l'initiative 3N. Financement : A.F.D. (Adapt'Actions).

Sur la base d'entretiens et d'ateliers impliquant un grand nombre d'acteurs (services techniques déconcentrés, conseil régional, communes, autorités traditionnelles, agents du secrétariat permanent du code rural, O.N.G.), cette étude de faisabilité



Mauritanie

menée avec Baastel (chef de file) a permis d'échanger sur les effets attendus du changement climatique au Sahel et d'analyser les vulnérabilités des quatre grands systèmes pastoraux et agropastoraux des régions de Zinder et Diffa. Un recensement des pratiques d'adaptation développées face aux menaces liées aux changements climatiques et face aux difficultés d'accès aux ressources, aux services de base et aux marchés a été réalisé. Les appuis que pourrait apporter le projet Bounkassa Kiwo en préparation ont également été analysés.

Six grands domaines d'activités ont ainsi pu être identifiés, discutés et validés avec les participants : gouvernance territoriale et paix à l'échelle régionale ; soutien aux groupes vulnérables ; amélioration de l'accès et de la gestion des ressources pastorales et de l'hydraulique ; accès aux services de base en zone pastorale ; prévention et gestion des crises pastorales ; amélioration de l'accès au marché et à l'écoulement des produits de l'élevage pastoral.

Étude de diagnostic et de formulation de propositions d'intervention pour la gestion concertée des espaces pastoraux en République démocratique du Congo. République démocratique du Congo. Juin-août 2019. Financement : African Parks.

Sur la base d'une recherche documentaire, d'observations sur le terrain et d'entretiens avec les acteurs institutionnels et les populations et autorités locales, cette étude a permis de réaliser un état des lieux du phénomène de la transhumance en périphérie des aires protégées de la Garamba et de Bili-Uélé. Un plan d'actions stratégiques a été proposé afin d'inverser la tendance actuelle de tension des rapports entre agriculteurs et éleveurs transhumants et afin de permettre une maîtrise économique et sociale du pastoralisme tout en veillant à la conservation et la valorisation de la faune et de la flore des deux aires protégées.

Appui à la provincialisation de la stratégie nationale de développement pastoral dans le Mandoul et le Moyen Chari. Tchad. Financement : via le PASTOR.

Cette mission d'appui a permis de décliner la stratégie nationale de développement pastoral au niveau des provinces du Mandoul et du Moyen Chari. À partir d'un diagnostic aboutissant au découpage spatial de chaque province en fonction des réalités locales (aspects physiques, pratiques pastorales, occupation des sols, densité humaine...), chacun des six axes stratégiques de la stratégie nationale a été décliné en axe de stratégie provinciale de développement agro-pastoral prenant en compte la spécificité de chaque province. Ces axes doivent encore être validés auprès des Comités provinciaux d'action.

Appui à la conception d'un mécanisme de financement national de l'entretien durable des points d'eau pastoraux. Tchad. Financement : via le PASTOR.

La question de la pérennité des points d'eau est centrale pour l'accès durable aux ressources pastorales. Cette mission a permis, grâce aux rencontres avec les responsables concernés de collecter les données pertinentes pour réaliser un premier état des lieux des actuelles ressources de financement et de leurs utilisations, mais aussi pour élaborer divers scénarii envisageables pour le financement des coûts de maintenance des infrastructures. Quatre scénarii ont été identifiés et présentés : i) la rationalisation de l'utilisation par les cellules provinciales des ressources affectées par l'État ; ii) l'affectation d'une partie des ressources prélevées sur les marchés à bétail ; iii) l'inscription systématique d'une dotation spécifique dans le budget de l'État ; iv) l'amélioration de l'accès aux ressources du Fonds national de l'eau et du Fonds élevage. Un atelier national incluant les différents acteurs du pastoralisme pour présenter et débattre de ces scénarii est programmé pour 2020.

Tchad

Publications

Magnani S., Ancey V. & Hubert B., 2019 : *(Dis)ordered intensification? Techno-political models, resource access and pastoralist/agribusiness relations in the Middle Valley of the Senegal River*, in *Nomadic Peoples*, vol. 23 number 1, pp. 5-27.

Chaibou M., Bonnet B. *The arid and pastoral oasis farming system. Key centres for the development of transaharian economies. In Farming systems and Food Security in Africa, Priorities for science and policy under global change.* Edited by John Dixon, Dennis P. Garrity, Jean-Marc Boffa, Timothy Olalekan Williams, Tilahun Amede. *Earthscan Food and Agriculture*, ICRAF 2020. pp. 450-481

Réussir dans l'élevage, parcours d'éleveurs mauritaniens entre tradition et modernité, Mauritanie. France, 2019. Documentaire réalisé dans le cadre du programme RIMRAP par Hélène Pineau – Association Terre Nourricière et présenté au festival pastoralisme et grands espaces. 30 minutes. <https://vimeo.com/305481118>.





Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de démarches innovantes pour réduire la vulnérabilité alimentaire

L'IRAM appuie depuis plusieurs années les structures nationales ou régionales dans leurs efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire et à prévenir et gérer les crises alimentaires : analyse des risques, mise en place de services auprès des productrices et des producteurs, fourniture d'informations et or-

ganisation de concertations. L'année 2019 a été aussi l'occasion de travailler de manière approfondie sur les questions de nutrition d'une part et de protection sociale d'autre part. Cette dernière a été le thème de notre journée d'études.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Renforcement institutionnel en Mauritanie, de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme (RIMRAP). Mauritanie. 2016–2021. Maîtrise d'ouvrage : U.E. Financement : U.E. Montant global du projet : 2, 8 millions €.

Le programme RIMRAP vise à renforcer les capacités de résilience des populations rurales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie. Il est organisé en quatre composantes techniques : i) le renforcement des capacités physiques et matérielles des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage; ii) l'appui au renforcement de capacité en matière de politiques et de stratégies, de suivi & évaluation et de systèmes

d'information; iii) le renforcement de capacité en matière de formation et de recherche sur la base d'une convention avec la G.I.Z.; iv) l'amélioration de la gouvernance en matière d'accès équitable et de la gestion durable des ressources via la mise en œuvre d'actions par quatre consortia d'O.N.G. dans les régions d'Assaba, Guidimakha, Hodh el Chargui et Hodh el Gharbi.

L'IRAM, associé à UCAD et AFCi, est en charge de l'assistance technique en soutien aux deux ministères pour la coordination et la supervision des composantes 2, 3 et 4. En collaboration avec AFCi, leader d'un second consortium, il anime le volet recherche et formation. Dans ce cadre, une mission a appuyé des formateurs nationaux dans la finalisation, le montage et le test de trois

modules de formation inter acteurs appelés à être développés et diffusés dans les quatre régions d'intervention du RIMRAP et à l'échelle nationale. Toujours pour le volet recherche, un bilan du lancement des programmes de recherche appliquée développés lors de précédents travaux menés en 2018 (agrobiodiversité des céréales pluviales, production locale d'aliment du bétail) a également été réalisé. Avec l'équipe de recherche concernée et les acteurs de la gestion des ressources naturelles, un cadre de travail d'un programme de recherche appliquée visant à identifier les modalités de financement pérenne des associations délégataires du mandat de gestion durable des ressources naturelles a ensuite été mis en place. Enfin, un atelier sur l'état des lieux et les perspectives de la plate-forme de dialogue sectorielle du développement rural (rim-rural.org) et de ses groupes de travail (hydraulique pastorale, infrastructures rurales, lait local, sécurité et développement, gestion territoriale des ressources naturelles, conseil agricole et pastoral) a été organisé.

Projet pilote Mobiliser les entreprises sahéniennes pour des réponses innovantes à large échelle contre la malnutrition (MERIEM). Burkina Faso, Mali, Niger. 2018–2021. Financement (14 millions €) : A.F.D., Fondation Bill & Melinda Gates.

Le projet MERIEM mené avec le GRET (chef de file) vise à développer des solutions commerciales pour prévenir la malnutrition dans trois pays sahéniens : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L'IRAM a conduit en 2018 des études de la demande en milieu urbain à Ouagadougou, Bamako et Niamey pour mieux comprendre les pratiques de consommation alimentaire des enfants en bas âge et des femmes en âge de procréer. Ces résultats ont été partagés début 2019 au sein du comité de pilotage du projet, puis valorisés pour le choix des produits à promouvoir, la mise en place de la stratégie marketing et la stratégie de sensibilisation. En 2019, l'IRAM a essentiellement apporté une contribution à distance pour ces différentes étapes.



Études, appuis-conseils et évaluations

Sur la résilience face au changement climatique

Diagnostic et perspectives sur l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience au Tchad. Mars-septembre 2019. Financement : D.FID.

Réalisée dans le cadre du programme BRACED (*Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters*), cette étude a dressé un inventaire des actions en cours et prévues visant à renforcer la résilience et à faciliter l'adaptation au changement climatique au Tchad. Elle a aussi proposé une base de données factuelle pouvant servir de support aux stratégies d'action et d'investissement adoptées par les opérateurs et les partenaires techniques et financiers intervenant dans ce domaine.



Sur la nutrition

Revue à mi-parcours du plan d'action Nutrition et évaluation finale du service d'appui pour la nutrition de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DEVCO) de la Commission européenne. Septembre 2018 – février 2019. Financement : Commission européenne.

Le plan d'action Nutrition est une ambitieuse stratégie 2014-2025 de la Commission européenne pour améliorer la nutrition dans 42 pays en développement, liée à des objectifs d'investissements financiers (3,5 milliards d'euros entre 2014 et 2020) et de réduction de la malnutrition (diminution du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance d'au moins 7 millions). L'objectif de cette revue à mi-parcours réalisée par le consortium A.D.E.-IRAM (chef de file)-P.E.M. Consulting était d'apprécier la pertinence de cette stratégie dans le contexte actuel, ainsi que le progrès dans sa mise en œuvre, et de proposer des recommandations quant à l'ajustement des priorités pour le prochain cycle de programmation financière. L'équipe a également réalisé l'évaluation finale d'un *pool* d'experts nutrition mis à la disposition des équipes siège et terrain de la Commission, afin de proposer de nouvelles formes d'organisation et de renforcement des capacités du personnel de la Commission.

Étude de l'offre en aliments de complément produits localement en Afrique de l'Ouest. Septembre 2018 – février 2019. Financement : UNICEF.

Dans le cadre du Projet FILAO (Farines infantiles locales), l'IRAM a contribué à la réalisation d'une étude, pilotée par l'I.R.D., de l'offre en aliments de complément produits localement dans six pays sahéliers (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). L'IRAM a essentiellement contribué d'une part à l'analyse de la demande locale; et d'autre part

Mauritanie

à l'étude des marchés institutionnels, à travers une analyse documentaire et des entretiens.

Appui au secrétariat du Conseil national de concertation sur la nutrition du Burkina Faso pour la mise en place de la Plateforme nationale d'information sur la nutrition. Octobre–décembre 2019. Financement : U.E.

Le Burkina Faso, avec l'appui de l'Union européenne, s'est engagé à mettre en place une Plateforme nationale d'information sur la nutrition (PNIN) en vue de mieux orienter la prise de décisions en faveur de la lutte contre la malnutrition. L'IRAM a apporté un appui technique à la cellule PNIN en novembre 2019 pour finaliser son plan cadre d'analyse. Le travail a été conduit en consultant les bases de données et la documentation disponibles et en échangeant avec les différents services techniques impliqués.

Sur la prévention et la gestion des crises alimentaires
Appui à l'élaboration de référentiels sur les stocks de proximité en Afrique de l'Ouest. Juin 2019 – février 2020. Financement : CEDEAO, A.F.D., U.E.

Afin de renforcer sa politique de prévention et de gestion des crises alimentaires, la CEDEAO a impulsé, à partir de mai 2019, un processus d'échange et de capitalisation entre les organisations de producteurs (O.P.) actives dans le stockage de proximité. Ce processus a abouti à l'élaboration de trois documents de référence : *Le mémento du stockage de proximité*, recueil d'expériences et de conseils pratiques destiné aux dirigeants d'O.P. et couvrant de multiples aspects (gestion financière, gouvernance, stratégie d'achat et de vente, conservation des denrées...); *La Charte des O.P.*, qui exprime les engagements prises par celles-ci pour réaliser un stockage de proximité performant; *Le Cadre multi-acteurs en appui au stockage de proximité en Afrique de l'Ouest*, qui synthétise les axes d'appui des pouvoirs publics nationaux et régionaux et des partenaires internationaux.

Un groupe de rédaction, composé de 15 représentants d'O.P., s'est réuni à quatre reprises pour concevoir, amender et enrichir les versions successives de ces trois documents. Il a reçu l'appui technique d'un groupement composé de l'IRAM (chef de file) et de quatre autres organisations (OXFAM Intermón, S.O.S. Faim Belgique, Inter-réseaux développement rural et le LARES).

Évaluation des effets des opérations 2018 mises en oeuvre par le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (D.N.P.G.C.A.) au Niger. Janvier–juin 2019. Financement : U.E.

Le plan de soutien 2018 du gouvernement nigérien et de ses partenaires avait prévu d'intervenir en faveur des groupes de population en insécurité alimentaire et nutritionnelle (pour une cible totale de plus de 3,8 millions de personnes). L'IRAM a été chargé d'évaluer l'exécution des opérations de distribution gratuite de céréales, de vente à prix modéré de céréales et d'aliment bétail, de récupération des terres et d'achats auprès des petits producteurs pour la reconstitution du Stock national de sécurité.

Évaluations pour le Programme alimentaire mondial (PAM). Financement : PAM (Contrat cadre pour l'organisation d'évaluation d'opérations du PAM 2013–2019).

Plusieurs évaluations ont été réalisées pour le PAM avec lequel l'IRAM a signé un contrat cadre. Ces évaluations ont porté sur le processus de paiement de l'ARC (*African Risk Capacity*) en Mauritanie, sur l'aide alimentaire et monétaire en espèces du PAM aux populations touchées par le conflit dans les États de Kachin et du Nord Shan au Myanmar, sur le Programme national d'alimentation scolaire intégré au Bénin, sur la stratégie pays 2018-2020 du PAM au Cameroun ainsi que sur la contribution des interventions du PAM à la réduction des inégalités femmes-hommes en République centrafricaine.

Publications

Lambert A. & Voland J., 2019 : *Filets de protection sociale en Afrique subsaharienne : implications sociales et politiques des dispositifs de ciblage*, Colloque Vulnérabilités et Résilience dans le renouvellement des approches du développement et de l'environnement, Université de St.-Quentin-en-Yvelines, 13–15 novembre 2019.

Leturque H., Le Cotty T., Tassiou A., Sambo B., septembre 2019 : *Évaluation des effets des opérations 2018 mises en œuvre par le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (D.N.P.G.C.A.)*, Rapport final, COWI-Union européenne, 143 p.

IRAM, 2019 : *Filets de protection sociale en Afrique subsaharienne : quelles implications sociales et politiques ?*, IRAM, Actes de la journée d'études, 27 juin 2019.



Mauritanie

Une journée d'étude sur les filets de protection sociale

L'IRAM a consacré sa journée d'études aux filets de protection sociale en Afrique subsaharienne. Cette journée organisée le 27 juin 2019 à Paris, a été l'occasion de faire dialoguer experts, chercheurs, techniques et décideurs politiques autour des implications sociales et politiques des programmes de filets sociaux. A l'heure où on assiste à un mouvement continental d'institutionnalisation de ces outils, avec une trentaine de pays disposant désormais de stratégies nationales de protection sociale plus ou moins avancées, la réflexion a en particulier porté sur la construction politique et l'acceptation sociale des filets sociaux tant au niveau des populations locales que des acteurs étatiques.

Au centre des discussions dans les cercles de décision africains notamment et source de tension au niveau local, les dispositifs de ciblage ont été particulièrement questionnés. Plusieurs cas illustrent que ces dispositifs s'inscrivent en décalage avec les pratiques et normes locales, générant parfois des tensions intra-et interfamiliales. La définition de la pauvreté selon des critères statistiques ne correspond pas à la perception qu'en ont les populations localement. La définition de la catégorie « ménage », souvent uniforme à l'échelle nationale, ne correspond pas toujours aux réalités locales. Ces facteurs et d'autres conduisent les populations locales à se réappropriier les normes et critères promus par les dispositifs de ciblage, et ainsi à en contourner les objectifs de façon plus ou moins importante.

Les discussions ont également porté sur l'impact des programmes de filets sociaux sur les dynamiques et rapports de force locaux. Par exemple, la sélection ou la non-sélection de certaines communes ou villages peut contribuer à légitimer ou à remettre en cause les élus locaux, en particulier les maires. L'impact des transferts monétaires notamment, sur les dynamiques locales fait débat. Pour certains chercheurs, ces transferts sont réappropriés selon les

règles communautaires existantes et contribueraient surtout à renforcer les jeux de pouvoir locaux. Pour d'autres, l'assistance, et en particulier les processus de ciblage, peut au contraire modifier les jeux de pouvoir et renforcer certains au détriment d'autres. Elle peut aussi déstabiliser des mécanismes de solidarité traditionnels.

Face aux chocs extérieurs et à la pauvreté, les populations ont en effet développé des mécanismes locaux de solidarité. Emanant de personnes physiques ou d'institutions formelles et informelles, ils peuvent prendre de multiples formes (tontines, caisses de solidarité, prêt d'animaux...) et s'avérer plus puissants que les dispositifs formels pour protéger les populations des risques sociaux. C'est notamment le cas en milieu pastoral, alors que les éleveurs transhumants sont de plus souvent exclus des programmes de filets sociaux. Mais ces systèmes d'entraide peuvent générer une forte pression redistributive au sein du cercle familial et peuvent aussi être source de reproduction des inégalités sociales. Malgré leur importance, les formes endogènes de protection sociale sont peu prises en compte lors de la formulation des politiques publiques.

À l'issue de cette journée, plusieurs pistes de travail ont été dégagées pour l'IRAM : analyse de la protection sociale informelle ; modalités, ampleur et conséquences de réappropriation locale des règles ; suivi et analyse des processus de construction institutionnelle et technique des registres de bénéficiaires ; analyse des convergences à promouvoir entre filets sociaux orientés sécurisation alimentaire et filets sociaux orientés santé ; ou encore analyse de la capacité de réaction des dispositifs de protection sociale aux contextes de crises alimentaires et socio-politiques.

Les actes, leur synthèse et des vidéos de la journée d'études sont disponibles sur le site de l'IRAM : www.iram-fr.org/journees-etudes.html

ENJEU 2



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS POUR LE RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Une meilleure articulation entre le marché, l'intervention publique et l'action collective est un des éléments indispensables pour le développement économique et la lutte contre les inégalités. Ainsi, l'IRAM en 2019 a poursuivi son investissement dans l'accompagnement des services centraux mais aussi des acteurs aux niveaux local, national et régional afin qu'ils puissent intervenir dans la formulation

des politiques publiques qui les concernent et l'élaboration des outils de leur mise en œuvre. Il a également poursuivi ses appuis en matière de renforcement des capacités des producteurs et des acteurs des filières agricoles et d'élevage afin que celles-ci puissent améliorer leur contribution à la sécurité alimentaire et générer des revenus décents en milieu rural.

Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et alimentaires	23
Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles	27
Microfinance et financement du secteur agricole	34
Évaluation des stratégies et instruments de coopération et d'aide au développement	36



Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et alimentaires

L'IRAM accompagne les maîtrises d'ouvrage nationales et régionales et les organisations professionnelles pour la définition des politiques de production agricole et de sécurité alimentaire adaptées aux besoins et aux contraintes des différents acteurs concernés. En 2019, l'IRAM a notamment accompagné l'élabo-

ration de deux processus politiques importants : la première loi sur l'agriculture biologique à Madagascar et le schéma directeur de l'agriculture en Polynésie française. L'année 2019 a également été l'occasion pour l'IRAM de capitaliser et de partager son expertise de longue date sur la fabrique des politiques publiques.

Assistance technique et mise en œuvre des projets
Projet de croissance agricole et de sécurisation foncière (CASEF). Madagascar. Février 2018 – février 2020. Financement : Banque mondiale.

L'IRAM a été retenu pour la mise à disposition d'un « expert en politiques publiques, gouvernance et coordination des filières », logé au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage dans le cadre du projet de croissance agricole et de sécurisation foncière (CASEF). Le programme intervient dans trois zones géographiques à travers deux composantes : foncier et filières. Le volet d'appui aux filières aborde diverses thématiques

telles que les approches contractuelles, la promotion des signes de qualité, les dynamiques interprofessionnelles, l'appui aux cadres réglementaires, pour des filières domestiques et d'exportation aussi diverses que les fruits et épices (côte Est), les bovins et grains secs (région Sud), le lait et le maraîchage (zone centre). Entre 2018 et 2019, l'IRAM a notamment renforcé les capacités du comité technique de rédaction (formation à aux politiques relatives à l'agriculture biologique, voyage d'étude au Maroc et en Tunisie) et appuyé l'élaboration la première loi sur l'agriculture biologique à Madagascar (cf. encadré).

CASEF : vers l'adoption d'une loi sur l'agriculture biologique à Madagascar

À l'image du marché mondial, le secteur bio est en pleine expansion à Madagascar, avec des exportations de l'ordre de 110 millions \$ en 2019 contre 23 millions en 2012. Ce secteur — principalement orienté vers l'exportation de produits à forte typicité et/ou valeur ajoutée tels que les épices, les fruits et légumes, les huiles essentielles, les crevettes ou encore le cacao — représente 48 000 hectares certifiés, 30 000 producteurs et productrices malgaches, 120 groupements paysans, près de 270 entreprises et 7 000 salariés. De fait, la production biologique est un vecteur de professionnalisation des producteurs et de développement des produits de qualité mieux rémunérés.

Sous l'impulsion de l'organisation professionnelle SYMABIO (www.symabio.mg) et du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, la première loi sur l'agriculture biologique a été préparée de 2018 à 2019, avec l'appui de l'IRAM dans le cadre de l'assistance technique apporté au CASEF. Élaborée en étroite concertation avec le secteur privé, les organisations de producteurs, les O.N.G., la recherche, et les ministères en charge, entre autres, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Commerce, de la Santé et

avec le soutien technique de l'IFOAM, cette loi traduit l'ambition stratégique du gouvernement de soutenir ce secteur à l'international mais aussi de promouvoir dorénavant son émergence sur les marchés nationaux à travers des engagements volontaristes en matière de recherche et d'appui technique aux producteurs, de promotion de terroirs dédiés au bio et la reconnaissance des systèmes participatifs de garantie plus adaptés aux contraintes des petits producteurs.

Ce processus a trouvé son aboutissement dans l'adoption de la loi n°10/2019 du 28 novembre 2019 au Parlement et au Sénat en mai 2020. Les prochaines étapes concernent l'élaboration du cahier des charges national, la préparation de la première stratégie nationale de l'agriculture biologique et des plans d'actions nationaux et régionaux. Dans le cadre du contrat CASEF, l'IRAM a coordonné plusieurs travaux préparatoires à ce chantier participatif de longue haleine à travers la mise en place de formations aux politiques d'appui à l'agriculture biologique, l'organisation de voyages d'étude au Maroc et en Tunisie et l'appui à la rédaction des premiers textes d'application de la loi (portant notamment sur la création de la Commission nationale de l'agriculture biologique).

Études, appuis-conseils et évaluations

Élaboration du schéma directeur de l'agriculture en Polynésie française. Polynésie française. Novembre 2018 – décembre 2019. Financement : A.F.D.

Le schéma directeur « Agriculture » de Polynésie française constitue une « feuille de route à dix ans » (2021-2030) permettant de fédérer les acteurs autour d'une vision commune du devenir agricole sur l'ensemble des archipels et orienter le soutien des pouvoirs publics. Sous la tutelle d'un comité de pilotage constitué du ministère de l'Économie verte et du domaine (MED), de l'A.F.D. et de la direction de l'Agriculture, l'élaboration du schéma directeur a été accompagnée par une équipe

constituée de l'IRAM, de la chambre d'Agriculture de Nouvelle Calédonie (C.A.N.C.), du bureau environnement de Polynésie française Pae Taï Pae Uta (P.T.P.U.) et du CIRAD. Des entretiens avec les personnes ressources du secteur et des visites aux producteurs dans une diversité d'archipels ont été réalisés. Des diagnostics agraires ainsi que des ateliers de concertation sur plusieurs filières clés, sur l'organisation institutionnelle du secteur et sur la modélisation du système alimentaire territorialisé ont également été menés. Une présentation de l'architecture d'ensemble du schéma directeur a été organisée sous l'égide du ministre du MED auprès de la commission Agriculture de l'Assemblée de la Polynésie française (9 octobre 2019).

Finalisé par la direction de l'Agriculture du territoire, le Schéma directeur Agriculture doit être présenté début 2020 à l'Assemblée de Polynésie française comme document de cadrage pour le vote du budget de la politique agricole sur la période 2021-2030.

Phase préliminaire pour la mise en œuvre du Programme de résilience rurale et création d'emploi. République centrafricaine. Février–avril 2019. Financement : U.E.

La composante 1 du programme résilience rurale vise à renforcer les services techniques en charge du développement agro-pastoral en République centrafricaine. Dans le contexte

post-crise de la R.C.A. marqué par une forte implication des opérateurs « d'urgence », l'U.E. a fait appel à l'IRAM pour développer une méthode participative impliquant les responsables des structures bénéficiaires et les ministères de tutelle. La phase préliminaire a pour objectif de définir et de dimensionner les interventions et en particulier : de valider le rôle stratégique et les capacités opérationnelles des entités bénéficiaires; d'appréhender l'impact que pourra avoir le projet envers les agriculteurs et les éleveurs; de prendre en compte les articulations et les complémentarités du projet avec les interventions (en cours et à venir) du Gouvernement ou des partenaires techniques et



Madagascar

financiers; de préciser comment la pérennité des interventions pourra être assurée après le projet; de définir la méthodologie d'intervention; de proposer des mécanismes de suivi. Le principal résultat de la mission est la formulation d'un projet co-construit avec les cinq structures bénéficiaires du programme et en lien avec leurs ministères de tutelle (Agriculture et Élevage). Le projet consiste en des appuis multiformes (équipements, formations, appui-conseil pour le suivi-évaluation) visant à renforcer ces structures publiques et à assurer leur (re) déploiement dans les régions pour une enveloppe de 3,6 millions d'euros pour 21 mois financée par le fonds Békou (U.E.).

Étude de faisabilité du projet d'autonomisation des organisations professionnelles agricoles (SEPOP). France. Mai–octobre 2019. Financement : A.F.D.

Le projet d'autonomisation des organisations professionnelles agricoles part du principe que les interventions de l'A.F.D. ou des États dans le monde rural ne pourront s'effectuer qu'avec des interlocuteurs et des institutions de qualité, en particulier à travers le soutien à des organisations de producteurs (O.P.) engagées dans le dialogue politique avec les pouvoirs publics nationaux et régionaux pour l'amélioration des politiques agricoles ainsi que la professionnalisation de leurs services auprès des agriculteurs. Pour renforcer ce dialogue avec les organisations professionnelles en Afrique et en Amérique latine, l'A.F.D. a structuré un programme en partenariat avec AgriCord, la coordination des agri-agences européennes. Une part importante de la mise en œuvre de ce projet sera confiée aux deux agri-agences françaises, AFDI et FERT, qui mobiliseront notamment l'expertise des O.P. françaises. Construit sur quatre ans (2019–2023), le projet SEPOP est estimé sur la base d'un budget de 13 millions € de l'A.F.D., complété d'une contribution de 1,3 millions € des agri-agences. La contribution de l'IRAM a consisté à animer le processus de révision des propositions des agri-agences et à rédiger la contribution commune à la fiche de présentation du projet de l'A.F.D.

Formations

Séminaire M1/M2 à l'école des affaires internationales de Sciences Po Paris : « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud : études de cas en Afrique subsaharienne ». France.

Au printemps 2019, l'IRAM a assuré la coordination d'un séminaire en collaboration avec le CIRAD, auprès d'une vingtaine d'étudiants de Master. Des salariés de l'IRAM et des chercheurs du CIRAD ont animé des séances thématiques, basées sur leurs travaux, pour explorer les jeux d'acteurs et la fabrique des politiques publiques dans les enjeux de développement rural en Afrique subsaharienne. Le cours a été très apprécié par les participants, et reconduit pour l'année 2020.

Publications

Contribution collective IRAM à la coordination de l'édition de l'ouvrage : Le rôle croissant du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique, contexte, enjeux et formes, Inter-Réseaux développement rural – Issala – S.O.S. Faim Belgique, mars 2019, 68 p. Publié en anglais : *The growing role of private sector in agricultural and food policy in Africa, contexte, forms and issues*, 69 p.

Doligez F. : Contribution à la table ronde sur les « Premiers résultats de l'observatoire mondial du soutien à l'agriculture : du grain à moudre pour les politiques », Fondation FARM, Paris, 6 mai 2019.

Un ouvrage collectif sur « La fabrique des politiques publiques dans les pays du Sud ».

Amorcé suite à la journée d'études 2017, l'ouvrage collectif sur la fabrique des politiques a progressé au cours de l'année 2019, avec le développement de plans détaillés par les autrices et auteurs des différents chapitres, et un atelier d'écriture de trois jours au mois de mars 2019 pour croiser les points de vue. L'ouvrage sera finalisé en 2020.



Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles

En aval de la définition des politiques, l'IRAM s'investit dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et régionaux. Il s'agit notamment de traiter les questions d'organisation institutionnelle, d'analyse économique, de concertation interprofessionnelle au sein des filières ou de gestion de la com-

mercialisation. L'année 2019 a notamment vu la clôture et la capitalisation du Programme d'appui à l'agro-sylviculture autour d'Antananarivo à Madagascar, qui a permis d'atteindre des résultats largement appréciés. Cette année a également été l'occasion d'un travail important sur le conseil agricole.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Programme d'appui à l'agro-sylviculture autour d'Antananarivo (ASA). Madagascar. 2014–2019. Financement : U.E. Montant global de l'assistance technique : 1,7 million €.

Ce programme vise à faciliter l'organisation et la structuration de six filières jugées stratégiques et porteuses autour de la ville d'Antananarivo, afin d'améliorer les revenus des producteurs : maraîchage, arboriculture fruitière, poulet fermier, lait, pisciculture et bois-énergie. L'appui aux acteurs des filières est

porté par des O.N.G. nationales et/ou internationales ayant répondu à un appel à propositions lancé par le programme. Le groupement IRAM – Eco-Consulting – BEST a assuré l'assistance technique pour le suivi, la coordination et l'appui à la mise en œuvre du programme ASA, via la mise en place d'une unité de coordination du programme et de l'expertise sur les différents thèmes du programme. L'année 2019 a vu la clôture du programme et la capitalisation de différents thèmes sur lesquels le programme a travaillé (cf. encadré).

Clôture du programme ASA à Madagascar : un bilan positif pour les revenus et la sécurité alimentaire des bénéficiaires

Le programme ASA a permis de mieux appréhender la caractérisation des exploitations familiales (environ 204 000 dont les superficies sont les plus faibles de Madagascar), la sécurisation foncière, la structuration des six filières appuyées ainsi que les opportunités et contraintes de production et de la commercialisation des produits. Les opérateurs ont quant à eux atteint les objectifs qui leurs étaient dévolus, au travers d'une démarche participative, menée tout au long du programme, intégrant les différents acteurs et la conduite d'actions innovantes développées avec l'appui de l'unité de coordination du programme.

L'étude *endline*, réalisée en fin d'intervention et comparée à l'étude de référence, a montré un accroissement significatif des revenus des bénéficiaires ainsi que l'amélioration de leur situation alimentaire et nutritionnelle. Par ailleurs, leur environnement s'est amélioré à travers la professionnalisation des organisations paysannes, une meilleure maîtrise des circuits de distribution des produits ou

encore la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le maraîchage. De même la filière bois énergie durable a été structurée de l'amont à l'aval en incluant des labels de qualité (Technique améliorée de carbonisation 2M et Foyers améliorés 3M) et le Schéma régional d'approvisionnement en bois énergie (SRABE) a été validé pour la région Analamanga.

L'unité de coordination du programme a également développé un système de suivi-évaluation permettant de montrer objectivement les avancées du programme et les enjeux nouveaux apparaissant. La plupart des neuf opérateurs a capitalisé les actions développées et les résultats atteints. En parallèle, l'unité de coordination a engagé des capitalisations transversales sur le suivi-évaluation et l'appui à la filière bois-énergie. Ces capitalisations donnent une vision d'ensemble de ce programme, très apprécié des bénéficiaires et des autorités.

Études, appuis-conseils et évaluations

Mission d'appui à l'opérationnalisation du système national de conseil agricole au Niger. Niger. Avril-juillet 2019. Financement : G.I.Z.

Le Programme nigéro-allemand de promotion de l'agriculture productive (PROMAP) accompagne la mise en œuvre de deux réformes clés : la stratégie nationale de la petite irrigation et le système national de conseil agricole (S.N.C.A.). Le consortium ECO-IRAM-A.F.C. fournit une assistance technique au PROMAP. Dans le cadre de cette assistance technique, une mission d'appui à l'opérationnalisation du S.N.C.A. a été conduite en 2019 par l'IRAM. Elle a permis de préparer et de faciliter un atelier de synthèse nationale sur le S.N.C.A. et de conduire plusieurs entretiens avec les acteurs de la recherche agricole afin de formuler des recommandations préliminaires pour le ren-

forcement du lien entre recherche et conseil. Elle a également été l'occasion de rencontrer et de sensibiliser plusieurs bailleurs de fonds et projets-programmes afin d'envisager des collaborations possibles avec cette stratégie nationale de conseil agricole. Enfin, cinq des grandes faitières nationales d'organisations paysannes ont été rencontrées afin de proposer de façon concertée les grandes orientations des futurs « contrats de performances » dont ces organisations vont bénéficier. Ces contrats de performance, signés entre l'Agence de promotion du conseil agricole et l'O.P., permettent de clarifier les contributions de l'O.P. aux objectifs du S.N.C.A. et d'assurer le suivi des résultats, effets et impacts atteints. Le contrat fixe les orientations stratégiques de l'O.P. pour une période donnée (en général trois ans) et définit les modalités de mise en œuvre de ces orientations (éventuellement dans une feuille de route détaillée et annexée au contrat).

Évaluation rétrospective décentralisée du Programme d'appui aux dynamiques productives (PADYP). Bénin. Novembre 2019 – avril 2020. Financement : A.F.D.

Le PADYP est intervenu de 2008 à 2016 sur l'ensemble du territoire du Bénin pour un budget de près de 11 millions d'euros (10 millions de subvention de l'AFD). Il visait à « promouvoir, dans les zones cotonnières, des exploitations agricoles familiales performantes et des organisations paysannes transparentes afin d'augmenter et sécuriser les revenus des producteurs ». Il a notamment mis en œuvre un dispositif de conseil à l'exploitation familiale (CEF), de conseil de gestion aux organisations de producteurs ainsi qu'un fonds pour le financement individuel et collectif de 340 micro-projets. L'IRAM, en partenariat avec le CIRAD et le LARES, a conduit l'évaluation finale rétrospective de ce programme, 3 ans après sa fin. Les composantes CEF, conseil de gestion aux O.P. et fonds de financement ont été analysées sous l'angle des critères d'évaluation. Des recommandations ont été formulées afin de consolider les acquis dans un programme en démarrage, de valoriser ces acquis dans le cadre de la Stratégie nationale de conseil agricole 2018-2025 et de réfléchir à une poursuite de ces activités de conseil.

Appui à l'A.F.D. pour le lancement d'un processus de réflexion sur le conseil agricole. France. Décembre 2018 – février 2019. Financement : A.F.D.

Un processus conjoint A.F.D., Inter-réseaux développement rural, IRAM, CIRAD, CERFRANCE a été initié fin 2018 sur le conseil agricole. L'objectif de ce processus de réflexion était d'appuyer l'A.F.D. à formuler une stratégie sur le conseil agricole et de nourrir les réflexions au niveau international. L'IRAM a participé au comité de pilotage de la réflexion et contribué aux orientations méthodologiques du processus. Il a également rédigé une étude de cas sur le dispositif original porté par la filière lait au Niger, ainsi que — en collaboration avec un chercheur du CIRAD et sur la base des onze études de cas réalisés dans le cadre de ce travail — le *policy brief* qui a été présenté à l'A.F.D. Une conférence-débat a également été organisée à l'A.F.D. le 4 juillet 2019 pour présenter les travaux réalisés et échanger avec les acteurs de développement intéressés par ce sujet (cf. encadré pour en savoir plus).



Myanmar

Quelques grandes conclusions du travail de réflexion sur le conseil agricole

En Afrique Sub-saharienne, le taux de couverture des producteurs par les dispositifs de conseil reste globalement très faible. Dès lors se pose la question du changement d'échelle de ces dispositifs. Pour y répondre, les bailleurs et les États recherchent trop souvent LE dispositif qui a réussi afin de l'étendre sur tout le territoire ou LA méthode la plus probante à répliquer à grande échelle. Or la question du changement d'échelle ne devrait pas être abordée et ne sera pas résolue en étendant un modèle unique.

L'approche « système intégré de conseil agricole » permet de dépasser cette limite. Il s'agit alors d'une part de valoriser la multitude de démarches et dispositifs existant sur le terrain et d'autre part de supporter les fonctions support qui contribuent à la performance des dispositifs de terrain. Il ne s'agit donc pas de changer l'échelle d'un dispositif unique, mais de changer d'échelle grâce à la somme de dispositifs divers alimentés, coordonnés, mis en synergie, suivis et contrôlés.

Une fois ce préalable accepté, plusieurs pistes s'ouvrent pour changer d'échelle. Changer d'échelle implique de

mieux segmenter les différentes formes de conseil. Il faut bien sûr du conseil de masse donc assez normatif et probablement prescriptif, mais il faut aussi du conseil co-construit visant le renforcement des capacités des agricultures. Dans beaucoup de dispositifs de conseil apparaissent les figures des « animateurs paysans » et des « paysans relais » qui viennent aider ou prendre le relai du conseiller salarié. Le recours à l'animateur paysan et au paysan relai est ainsi vu comme un levier de la démultiplication de l'action (= toucher plus de producteurs) contribuant au changement d'échelle. Mieux articuler le conseil aux autres services agricoles (commercialisation par exemple) est aussi nécessaire car c'est cela qui donne davantage de sens au conseil et cela lui offre aussi un modèle économique plus vertueux et durable. Enfin les NTICs offrent également des possibilités importantes pour le changement d'échelle.

Le *policy brief* et les études de cas sont disponibles sur le site d'Inter-réseaux : <http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/cycles-thematiques/cycle-sur-le-conseil-agricole/article/note-relancer-le-conseil-et-la?lang=fr>

Analyse économique et financière du Projet Sécurité alimentaire (SECAL). Haïti. Novembre 2018 – juin 2019. Financement : A.F.D.

Le ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural met en œuvre depuis février 2013, le projet Sécurité alimentaire (le SECAL), d'un montant de 21,5 millions €, qui vise à augmenter la production et à améliorer les conditions de conservation, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Son objectif visait à assurer la sécurité alimentaire à travers une augmentation de la production agricole en quantité et en qualité, une amélioration des revenus des exploitations et de leurs conditions de vie ainsi que l'alimentation des marchés urbains de Port-au-Prince. Dans ce

contexte, l'IRAM a été chargé de conduire une étude d'analyse économique et financière du projet dont l'objectif global visait à évaluer a posteriori la richesse produite et prévisible par les investissements réalisés dans les périmètres irrigués de la plaine des Cayes et de la plaine de l'Arcahaie. Un bilan économique et financier a été dressé autour des investissements réalisés dans les infrastructures hydrauliques et dans l'appui-conseil ainsi que leurs effets sur les acteurs des filières, en particulier les producteurs. À l'issue de cette analyse économique et financière, des recommandations ont été formulées pour alimenter la formulation des politiques sous-sectorielles, les activités d'appui-conseil auprès des producteurs et des acteurs des filières sur les maillons de la transformation et de la commercialisation.

Formulation de la deuxième phase du Programme d'appui aux filières agropastorales de Sikasso. Mali. Octobre-décembre 2019. Financement : LuxDev.

Le Programme d'appui aux filières agropastorales de Sikasso, de la coopération Suisse, d'un montant de 15 millions de francs suisse, est mis en œuvre par Lux Dev entre 2016 et 2020. Il vise à contribuer à l'accroissement de la productivité et de la valeur de la production des entreprises et des exploitations familiales agro-pastorales de la région de Sikasso. Ses principales activités concernent le renforcement des capacités des collectivités territoriales, le renforcement de la productivité des filières (formation des producteurs, production de semences améliorées locales, mise en place d'étables, amélioration des systèmes d'élevage, construction d'aménagements hydro agricoles...), l'appui à la structuration des filières lait et pomme de terre (renforcement des capacités des coopératives et émergence d'un dialogue interprofessionnel), l'appui à la recherche et la mise en place de nouvelles opportunités commerciales pour les deux filières et l'appui à l'installation d'une unité de transformation moderne du lait à Sikasso. L'objectif de la mission était d'appuyer Lux-Dev pour la formulation de la deuxième phase du programme, en focalisant les activités sur le développement de l'implication du secteur privé dans les filières et dans la mise en place d'un volet formation professionnelle, ainsi qu'une plus forte orientation pour la prise en compte de l'environnement (diffusion de pratiques agro-écologiques). Un document de programme et un budget (15 millions d'euros) ont été réalisés.

Évaluation finale du Projet d'appui à la filière et aux acteurs de la profession piscicole. Cameroun, Côte d'Ivoire. Juin-septembre 2019. Financement : A.F.D.

Le Projet d'appui à la filière et aux acteurs de la profession piscicole (2016-2019) visait à accompagner techniquement les pisciculteurs dans le sens de l'intensification écologiquement



intensive, à renforcer les filières aval locales, et à accompagner la structuration de tous les acteurs de la filière afin que l'interprofession gagne en reconnaissance. Le projet a été mis en œuvre par l'A.P.D.R.A. Pisciculture paysanne en Guinée, au Cameroun, et en Côte d'Ivoire. L'évaluation a concerné principalement ces deux derniers pays. Elle a permis un bilan global du projet. À travers les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, et de viabilité, elle a permis de mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés à savoir : les pisciculteurs sont satisfaits du conseil apporté et adoptent les innovations proposées; les réseaux de commercialisation mis en

place permettent d'augmenter la disponibilité en poisson frais dans les marchés urbains; les métiers de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur du poisson sont représentés dans une filière structurée. Une étude bibliographique a été menée en amont, 42 entretiens collectifs ou individuels ont été conduits dans les zones d'intervention du projet dans les deux pays mentionnés et 25 sites piscicoles ont été visités.

Évaluation d'impact des achats locaux du PAM. Rwanda. 2017–2019. Financement : PAM.

Ce programme du PAM vise à renforcer les capacités des coopératives de producteurs de maïs et de haricot sur les aspects organisationnels, production, qualité et mise en marché. L'idée est non seulement d'augmenter les quantités d'achats locaux pour le PAM mais de favoriser la mise en place de



Niger

contrats entre les coopératives et les grosses entreprises de transformation du maïs. L'intervention de l'IRAM s'est concentrée sur l'étude de base (2017) et de l'évaluation (2019).

Actualisation d'analyse de la filière Sel. Cambodge. Octobre 2019 – décembre 2019. Financement : Coopérative des salines de Guérande.

Dans le cadre de la perspective d'un partenariat avec la filière sel au Cambodge, la Coopérative des salines de Guérande avait commandité une étude de cette filière à l'IRAM en 2017. Les représentants de la Coopérative de Guérande et d'Univers-Sel, devant se rendre en mission au Cambodge afin de discuter de ce cadre de partenariat, il a été demandé à l'IRAM d'actualiser les informations de 2017 et d'accompagner la mission sur le terrain.

Formations

« Comprendre et travailler avec les organisations paysannes ». Institut des régions chaudes (I.R.C.). Montpellier.

L'IRAM a conçu et animé une intervention sur les organisations paysannes dans le cadre du parcours « Marchés, organisations, qualités et services en appui aux agricultures du Sud » du master d'ingénieur « systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud » de l'Institut des régions chaudes.

Publications

Amadou H. & Magnani S., 2019 : Améliorer l'accès des éleveurs à une alimentation du bétail de qualité pour augmenter la production laitière dans les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest, Oxfam-IRAM, 20 p.

Doligez F. : Stratégies et perspectives des acteurs locaux de la transformation en Afrique de l'Ouest, intervention à la table ronde – débat sur « Les dilemmes de l'approvisionnement alimentaire, enjeux du développement durable », organisée par

La Revue internationale des études du développement avec Commerce équitable France, le GRET et l'Inter-réseaux développement rural pour la semaine européenne du développement durable. Jardin d'Agronomie tropicale de Paris, 3 juin 2019.

Rigourd C. & Dugué P., 2019 : Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne, Notes techniques A.F.D. n°55, 121 p.

Doligez F. : Un conseil à sens unique?, éditorial du dossier « Le conseil agricole a-t-il encore un sens aujourd'hui? », avec Ninon Avezou. Grain de sel, Inter-Réseaux développement rural, n°77, juillet 2019, p. 3.

Rigourd C. & Dandakoye A. : Dispositif de conseil multi-acteurs autour de centres de collecte laitiers, dans « Le conseil agricole a-t-il encore un sens aujourd'hui? ». Grain de sel, Inter-Réseaux développement rural, n°77, juillet 2019, p. 21.

L'IRAM a participé en 2019 à l'élaboration du n°77 de la revue *Grain de sel* d'Inter-réseaux développement rural, en participant à la construction de la trame du numéro et en proposant une contribution sur le système national de conseil agricole adopté au Niger, issue des travaux et réflexions menés dans le cadre du projet Nariindu 2.





Microfinance et financement du secteur agricole

L'IRAM, sur la base de son expertise de longue date dans l'accompagnement de la construction des politiques nationales et régionales de microfinance, a poursuivi en 2019 ses travaux dans ce domaine avec notamment l'inauguration d'un nouveau

projet visant à renforcer les acteurs de la microfinance en République centrafricaine. L'IRAM a également partagé ses réflexions et ses propositions sur le sujet de la microfinance dans le cadre d'interventions et de journées d'échanges.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet d'appui au renforcement du secteur de la microfinance (P.A.S.M.). République centrafricaine. 2018–2022. Financement : A.F.D (3 millions €).

Inauguré le 22 février 2019, le P.A.S.M. vise à assurer la disponibilité des services financiers de base aux entreprises et à la population centrafricaines et à contribuer au renforcement des

capacités des principaux acteurs du secteur de la microfinance en République centrafricaine. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec Horus S.A. et l'O.N.G. centrafricaine Échelle. En 2019, les plans de renforcement des bénéficiaires directs du projet ont été finalisés et les conventions de partenariat entre l'IRAM-PASM et les cinq structures accompagnées par le projet (la direction des Affaires monétaires, des assurances et de

la microfinance; le Comité national de microfinance; l'Association professionnelle des établissements de microfinance; les Caisses mutuelles de Centrafrique et le Crédit populaire de Centrafrique) ont été signées. Plusieurs actions de renforcement des acteurs de la microfinance ont également été engagées. De nouveaux produits de crédit en faveur des micro et petites entreprises et des associations villageoises d'épargne et de crédit ont été mis en place. Les activités du Comité national de microfinance et de l'Association professionnelle des établissements de microfinance ont redémarré. Le dossier d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation et de rénovation du siège et de l'agence principale du Crédit populaire de Centrafrique a été préparé et les Caisses mutuelles de Centrafrique ont bénéficié d'un appui pour l'ouverture d'une nouvelle caisse dans la ville de Bouali. Enfin, sur la base d'un diagnostic réalisé avec la direction des Affaires monétaires, des Assurances et de la Microfinance, deux nouveaux établissements de microfi-

nance ont été sélectionnés et bénéficieront d'appuis en 2020 : la Caisse d'épargne et de crédit agricole et la Caisse d'épargne et de crédit de Bozoum.

Formation

Module « développement agricole et financement ». ISTOM. Cergy-Pontoise.

L'IRAM a conçu et animé un module intitulé « développement agricole et financement » pour les étudiants en cinquième année de spécialisation de l'École supérieure d'agro-développement international (ISTOM).

Publication

Doligez F. : *Microfinance, quel rôle pour les organisations de solidarité internationale ?* », contribution aux Débats & Controverses n°14, éditions du GRET, Nogent, 4 février 2019, 111 p.





Évaluation des stratégies et instruments de coopération et d'aide au développement

Depuis le début des années 2000, l'IRAM s'investit régulièrement dans des évaluations des stratégies de coopération de diverses agences de développement. Ces évaluations visent généralement un double objectif : fournir une appréciation globale et indépendante de cette coopération aux services concernés, aux autorités du pays ainsi qu'au grand public ; tirer les enseignements de cette coopération en vue d'améliorer les stratégies et programmes actuels et futurs dans le pays. Ces évaluations

visent aussi à analyser la conception, la mise en œuvre et les effets de l'action collective des partenaires techniques et financiers. Elle présente pour l'IRAM l'intérêt de mieux appréhender l'évolution des politiques de coopération et des différents dispositifs financiers et techniques mis en œuvre, d'entrevoir leurs impacts en termes quantitatifs et qualitatifs ainsi que de participer à la définition de pistes d'amélioration.

Études, appuis-conseils et évaluations

Mise en place d'un dispositif de suivi du Projet d'appui au gouvernement ouvert aux gouvernements francophones (PAGOF). Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tunisie. Juillet 2018 – décembre 2020. Financement : A.F.D.

Lancé en 2011, le Partenariat pour un gouvernement ouvert (P.G.O.), est une initiative multilatérale visant à promouvoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nou-

velles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, en faisant notamment levier sur le numérique et les nouvelles technologies. Il concerne maintenant 75 pays membres, auxquels s'ajoutent les O.N.G. et représentants de la société civile. Prévu pour une durée de 3 ans et financé par l'A.F.D., le PAGOF vise à soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias et la communauté numérique) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d'Ivoire)

dans la réalisation de leurs engagements en faveur d'un gouvernement ouvert. En parallèle, il œuvre à la sensibilisation et à l'accompagnement des autres pays d'Afrique francophone dans leurs démarches d'adhésion au P.G.O. L'IRAM fournit un accompagnement technique auprès des deux opérateurs, Expertise France & CFI, quant à l'élaboration du dispositif partagé de suivi-évaluation du projet. Ce dispositif doit permettre de produire une information fiable pour alimenter le suivi technique et stratégique du projet. Il doit donc tenir compte du suivi des activités mais également du suivi des résultats et des effets.

Mission d'appui à la programmation stratégique du pôle Moyen-Orient Nord Afrique du Secours catholique Caritas France relativement au champ d'intervention « Accès au revenu et travail décent ». France. Novembre 2018 – avril 2019. Financement : Secours catholique Caritas France.

Le pôle Moyen-Orient Nord Afrique (MONA) du Secours Catholique Caritas France s'investit sur la question du revenu et travail décent par le soutien de partenaires menant des actions dédiées à l'emploi et à des activités génératrices de revenus pour des personnes exposées à un certain nombre de risques. Pour poursuivre son action sur cette thématique, le pôle MONA a souhaité être appuyé sur le choix de ses orientations et le montage d'un programme régional. La mission a ainsi permis d'analyser les dispositifs déjà soutenus et les financements potentiels, d'identifier les bonnes pratiques, d'accompagner la réflexion et la décision sur les grandes orientations du pôle MONA sur ce thème d'intervention et enfin d'appuyer le montage du programme régional et d'identifier ses pistes de financement.

Revue à mi-parcours du PIC III Niger. Luxembourg. Octobre 2018 – juin 2019. Financement : Coopération luxembourgeoise.

L'objectif de la revue à mi-parcours du Programme indicatif de coopération III (2016-2020) était d'alimenter et de faciliter le

dialogue politique entre le Luxembourg et le Niger sur le bilan intermédiaire de ce programme. Elle a permis d'une part d'apprécier la qualité de la contribution du Luxembourg à la réalisation de la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI Niger 2035) et du Plan de développement économique et social (PDES 2017-2021) pour les axes prioritaires visés par le PIC III, et d'autre part d'évaluer la contribution des interventions bilatérales, multilatérales et humanitaires en cours par rapport à l'atteinte des objectifs visés par les stratégies nationales auxquelles elles sont liées.

Évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la région Afrique de l'Ouest entre 2008–2016. Afrique de l'Ouest. Février 2017 – mai 2019. Financement : U.E.

Cette étude menée avec A.D.E. et ECO Consult a consisté à évaluer la stratégie de coopération régionale de l'Union européenne avec la région Afrique de l'Ouest, ainsi que sa mise en œuvre au cours de la période 2008–2016. Les objectifs principaux de l'évaluation étaient d'une part de rendre des comptes et fournir aux services de l'U.E. ainsi qu'à un public plus large une évaluation indépendante et globale des relations de coopération passées et présentes de l'U.E. avec la région Afrique de l'Ouest, d'autre part d'identifier des leçons clés et formuler des recommandations en vue d'améliorer les stratégies, les programmes et les activités, actuels et futurs, de l'U.E. L'analyse a porté sur les principales thématiques de la coopération entre l'U.E. et l'Afrique de l'Ouest : 1) adaptation de la stratégie au contexte et à son évolution; 2) paix, sécurité et stabilité régionale; 3) intégration économique régionale; 4) interconnexion (transport et énergie); 5) sécurité alimentaire et nutritionnelle; 6) gestion durable des ressources naturelles; 7) moyens et démarches d'intervention; 8) coordination, complémentarité et cohérence.

ENJEU 3



RÉAPPROPRIATION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR LEURS ACTEURS



L'IRAM situe ses travaux dans une approche de développement territorial qui vise à favoriser les interactions et concertations entre les différents acteurs, au niveau d'un espace qui leur est immédiatement intelligible, pour traiter des questions d'accès aux services, de gestion durable des ressources productives et de valorisation des initiatives de développement économique. L'IRAM tente de favoriser une prise en considération des besoins, initiatives et pra-

tiques de ces acteurs pour la construction des politiques nationales, notamment celles en matière de décentralisation. Pour traiter ces enjeux de reconquête économique et de réappropriation des territoires par leurs habitants, l'IRAM a privilégié en 2019 le soutien à la gouvernance locale et au développement économique des territoires ruraux pour une génération durable et partagée de richesses au niveau local.

Gouvernance et développement économique des territoires

39

Gestion décentralisée des ressources naturelles

46



Gouvernance et développement économique des territoires

L'IRAM accompagne plusieurs collectivités dans le renforcement des capacités de leurs élus et de leurs personnels, pour un meilleur exercice de leurs fonctions administratives, d'animation du développement économique et social de leurs territoires et de maîtrise d'ouvrage des infrastructures et équipements locaux. Dans ses travaux d'accompagnement de la gouvernance territoriale, l'IRAM accorde une grande importance à la par-

ticipation citoyenne, essentielle pour la définition et la mise en œuvre de politiques locales de développement en accord avec les besoins, initiatives et aspirations des habitants des territoires concernés. En 2019, une attention particulière a été donnée à la facilitation des relations entre les différents acteurs présents sur un territoire, ainsi que sur l'articulation entre rural et urbain.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet I Yeke Oko de développement des territoires impactés par les déplacements de populations en République centrafricaine et au Cameroun. 2019–2023. Financement : A.F.D. (12 millions €).

Mis en œuvre par un consortium (Action contre la faim, CARE, IRAM, *Norwegian Refugee Council*) piloté par la Croix-Rouge française (C.R.F.), le projet I Yeke Oko concerne les territoires de la Mambéré-Kadéï en République centrafricaine et de la Kadéï dans l'est du Cameroun, territoires touchés par les déplacements de population suite à la crise qu'a connue la Centrafrique en 2014. Il vise à renforcer les administrations locales, à

planifier et à animer, de façon concertée, le développement local, à consolider le lien social et à relancer l'économie rurale. Dans ce cadre, l'IRAM intervient en R.C.A. autour de trois enjeux spécifiques : le renforcement des capacités des autorités locales et de la gouvernance locale ; l'accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral ; et le développement économique local, avec un focus spécifique sur la formation et l'insertion des jeunes. En 2019, les activités principales ont consisté à la mise en place des conditions permettant le démarrage effectif du projet (signature des conventions, recrutement des équipes, premiers diagnostics...).

Appui au développement d'activités rurales (pôles ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua. Niger. 2017–2021. Financement : A.F.D. (60 millions €).

Ce projet vise à sécuriser et améliorer les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles ainsi que le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement dans les régions de Tahoua et d'Agadez. Il s'agit notamment de renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal. Il s'agit également de faciliter l'accès aux institutions financières et aux autres services agricoles pour les acteurs des filières. Le groupement IRAM-ECO-RAIL assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage du projet assurée par le ministère de l'Agriculture.

En 2019, outre les appuis en matière de concertation locale et de planification, plusieurs activités de récupération et d'aménagement des terres ont eu lieu, de même que la réhabilitation de pistes rurales et la construction d'équipements de stockage et de boutiques d'intrants. Des formations sur l'éducation financière et des opérations de crédit au profit des acteurs des filières de la région de Tahoua ont également eu lieu, de même que l'accompagnement du processus d'opérationnalisation de la Facilité 1 (« Soutien au crédit agricole ») du Fond d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN). Des activités en faveur des chambres d'Agricultures d'Agadez et de Tahoua, des organisations paysannes et des différents acteurs des filières ont été menées, avec un volet formation et insertion des jeunes agriculteurs.

Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (PAGODE). Haïti. 2019–2023. Financement : Coopération suisse (7,5 millions francs suisses).

Le Programme d'appui à la gouvernance décentralisée

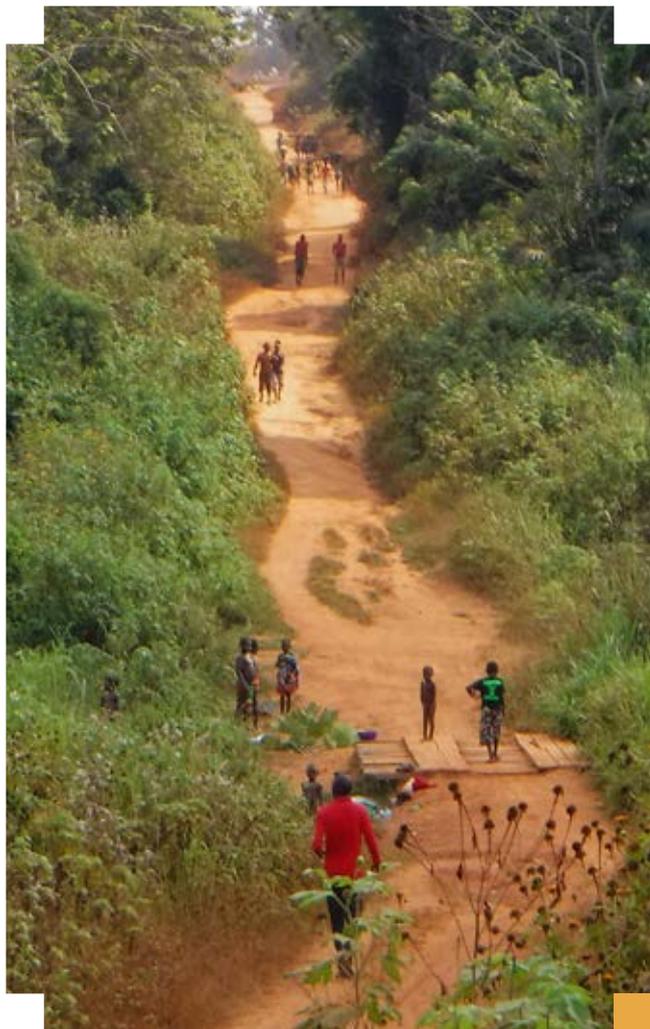
(PAGODE) concerne trois départements d'Haïti (Sud-Est, Sud, Grand'Anse). Il intervient prioritairement au niveau des communes, en cherchant à mettre les autorités locales et la société civile au cœur de l'action. Il est mis en œuvre par trois O.N.G haïtienne (CROSE, GRAMIR, ITECA) et piloté par Initiative Développement. L'IRAM est en charge de mettre en œuvre et d'accompagner le volet relatif à l'appui institutionnel des acteurs au niveau central (notamment ministères de l'Intérieur et des collectivités et fédérations nationales d'élus locaux), ainsi que d'appuyer la mise en place d'un fonds d'investissement local destiné à financer des investissements, notamment économiques, sous maîtrise d'ouvrage des communes.

L'année 2019 a été marquée par des perturbations politiques et sociales importantes en Haïti qui ont largement impacté la mise en œuvre des actions. Cependant, elle a permis de mener les premiers diagnostics et concertations permettant de mieux préciser les actions à mener, en lien avec les partenaires principaux. Ce processus de concertation a permis de dégager des priorités stratégiques d'intervention et des modalités d'actions, qui ont fait l'objet d'accords-cadres avec ces partenaires. Concernant la mise en œuvre du Fonds d'investissement local, la méthodologie en vue de sa mise en œuvre a été co-construite avec les partenaires du consortium et doit être initiée en 2020.

Projet Nariindu : Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs. Niger. 2017–2020. Financement : A.F.D., C.F.S.I. – Fondation de France, Coopération monégasque, Solani. Montant : 550 000€.

Initiative commune de l'IRAM, Karkara et Solani, le projet Nariindu 2 fait suite à environ dix ans d'intervention de l'IRAM sur la filière lait péri-urbaine à Niamey. Il vise à renforcer les services aux producteurs et assurer la vente de leur lait aux centres de collecte; à renforcer les centres de collectes en périphérie de Niamey; à renforcer le partenariat des centres de collecte avec la laiterie Solani pour développer une gamme de produits « 100 % locaux »; et enfin à promouvoir la gestion concertée de

la filière lait en périphérie de Niamey et mobiliser les pouvoirs publics. Le projet met en œuvre une approche chaîne de valeur en réalisant des investissements aux différents niveaux de la filière (éleveurs, collecteurs, centre de collecte, industriels et revendeurs) et en favorisant la collaboration entre ces acteurs. Le modèle de centre de collecte lié à un industriel est actuellement repris au niveau national. L'IRAM, en tant que chef de file du



groupement, assure le suivi, contrôle et rapportage technique et financier ainsi que des missions ponctuelles d'appui méthodologique et d'expertise. Les expertises fournies couvrent le développement de chaînes de valeurs, le genre (prise en compte des femmes et des jeunes dans la filière) et la nutrition.

En 2019, les activités ont porté en particulier sur la finalisation d'un nouveau centre de collecte à Namaro et des appuis à la diversification des débouchés pour les trois centres de collecte, avec la recherche de nouveaux partenariats avec des unités de transformation (Laitière du Sahel, Crémière du Sahel). L'évaluation finale du projet a été réalisée et la suite du projet, à travers une phase trois, instruite. Nariindu 3 devrait donc commencer début 2020 avec les mêmes soutiens financiers.

Projet de développement dans le plateau de Nakaï (N.P.-LAF). Laos. 2017–2022. Maîtres d'ouvrage : ministère de l'Agriculture et des Forêts; Gouvernement provincial de Khammouane. Financement : A.F.D. et Nam Theun 2 Power Company (3 millions €).

Ce projet, développé en partenariat avec le Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.), vise à soutenir l'accès aux moyens de subsistance des ménages déplacés par la construction du barrage hydroélectrique de Nam Theun 2, qui a nécessité la réinstallation d'un peu plus de 6 200 personnes. Il a pour objectif de renforcer la capacité des institutions du district à appuyer le développement des 16 villages déplacés, suite à la fin des activités de compensations menées jusqu'en 2018 par la Nam Theun 2 Power Company (N.T.P.C.). Il ambitionne un engagement plus profond et plus large en matière de développement à long terme que l'ensemble de compensations qui ont été fournies précédemment aux communautés. Pour ce faire, le projet est structuré autour de quatre composantes : 1) l'analyse du potentiel agricole du plateau et la mise en place, de manière participative

R.C.A.

à travers les institutions existantes de gestion foncière communautaire, de plans d'occupation des sols, de sécurisation foncière et de réallocation éventuelle de certaines zones de terres; 2) la diffusion des pratiques agro-écologiques et le développement du cheptel pour réhabiliter la fertilité des sols et augmenter les rendements; 3) l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits de la pêche et le soutien à la participation des organisations de pêcheurs villageois à la gestion du réservoir; 4) le renforcement des capacités du Bureau de l'agriculture et des forêts du district de Nakaï en ce qui concerne la gestion de projet et la diffusion des innovations.

Programme Décentralisation et gouvernance locale (PRODEG 3). Togo. Janvier 2017 – janvier 2021. Maîtrise d'ouvrage : ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire. Financement : Coopération allemande, U.E. (1,4 million €).



gement du territoire. Financement : Coopération allemande, U.E. (1,4 million €).

Le PRODEG₃ est structuré en quatre composantes techniques : (1) l'appui et le conseil en termes stratégiques et d'élaboration des politiques au ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales; (2) le renforcement des capacités de l'administration communale pour l'amélioration de ses prestations de services (principalement la coopération entre les élus, les acteurs administratifs et ceux de la société civile), (3) l'appui-conseil à la conception et à l'organisation de la décentralisation fiscale qui vise assurer un financement efficace des collectivités territoriales; (4) l'appui à l'amélioration des services de gestion de l'état civil au niveau local et national. Le consortium ECO Consult-IRAM est responsable de la mise en œuvre de la composante 3 via la présence d'une assistance technique permanente et de missions d'appui ponctuelles. Les activités concernent le niveau national (ministères des Finances, ministère de la Décentralisation, ministère de la Planification) ainsi que l'échelle locale (13 communes, 5 chefs-lieux de provinces et 7 préfectures).

Le processus de décentralisation au Togo se trouve aujourd'hui dans une phase décisive de sa mise en œuvre. Sans cesse repoussées, les élections communales ont eu lieu en juin 2019, pour la première fois depuis 32 ans. Cette étape importante implique de relever de nombreux défis, notamment le déploiement et l'accompagnement du personnel, administratif et technique dans 117 communes, la formation des nouveaux élus, le transfert de compétences et des ressources aux collectivités territoriales, ou encore l'opérationnalisation des filières de formation des agents des collectivités territoriales. Les activités menées ont permis la formation de plus des deux tiers des cadres des ministères concernés et des services décentralisés des collectivités, l'amélioration significative de la planification

Laos

et de la collecte des ressources des communes, une amélioration de la transparence dans la collecte mais aussi de l'affectation des ressources financières des collectivités.

Projet 3 Frontières. Burkina, Mali, Niger. 2018–2022. Financement : A.F.D., M.A.E.E. (54 millions €, dont 24 millions portés par le consortium).

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger forment un espace fortement vulnérable d'un point de vue socio-économique et sécuritaire. La région transfrontalière est marquée par une forte limitation de l'accès équitable aux services sociaux de base et aux moyens de production agricole et pastorale. Depuis 2017, la région est profondément marquée et déstructurée par une forte aggravation de la violence et de conflits multiformes. Dans ce contexte très dégradé, l'objectif de ce projet mis en œuvre par le consortium A.V.S.F.-CIEDEL-GRET-IRAM (chef de file) est d'appuyer le développement socio-économique et de renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers en appuyant directement les collectivités territoriales. Plus précisément, trois résultats sont attendus : i) l'amélioration des filières agropastorales afin qu'elles génèrent des emplois et des revenus, notamment pour les jeunes et les femmes, et qu'elles permettent une gestion concertée et pacifiée des ressources naturelles ; ii) le renforcement des collectivités de la zone frontalière afin qu'elles rendent disponibles et accessibles aux populations les équipements, infrastructures et services socio-économiques prioritaires au regard de l'apaisement des conflits ; iii) le renforcement du dialogue social entre les composantes des sociétés locales autour d'une compréhension commune des dynamiques de crises et conflits et des enjeux de cohésion sociale. Un appui important est donné aux organisations paysannes locales, nationales et régionales pour la réalisation de leurs initiatives en matière d'amélioration des filières agricoles et pastorales et de sécurité alimentaire.

Durant la phase d'amorçage du projet (novembre 2018 à juillet 2019) plusieurs dizaines d'initiatives tant en matière de d'éle-

vage (reconstitution du petit cheptel, alimentation du bétail et abreuvement) que de structuration des filières agricoles et halieutiques (banques de semences, appui aux filières niébé et lait, amélioration des outils de pêche fluviale) ont pu être accompagnées. La phase de déploiement va permettre d'appuyer les collectivités locales et de mener notamment des activités en faveur de l'identification participative et sensible au conflit des investissements prioritaires, d'accompagner les conseils municipaux dans l'approbation et l'étude de la faisabilité technique de ces investissements et d'appuyer la mise en œuvre de ces investissements. Des activités en matière de cohésion sociale et de restauration de la confiance entre collectivité territoriales et administrés sont également prévues : renforcement des capacités des autorités locales en matière de compréhension et de gestion des conflits, accompagnement à la construction d'une culture citoyenne locale et à l'exercice d'une citoyenneté pour tous, resserrement des liens interculturels.

Études, appuis-conseils et évaluations

Étude de faisabilité d'un projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités territoriales. Burkina Faso. Septembre 2019 – février 2020. Financement : A.F.D.

L'étude de faisabilité de ce projet, menée en partenariat avec INSUCO, s'est fondée sur les leçons tirées de deux projets en cours (le projet d'appui à la sécurité alimentaire dans la région Est et le projet d'appui aux communautés rurales de l'ouest du Burkina Faso en matière de gestion du foncier et des ressources naturelles). Doté d'un budget d'environ 35 millions d'euros (mix de prêt et de don) pour une durée de 5 à 6 ans, le futur projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités territoriales (PADCT) vise à soutenir le développement des territoires ruraux de l'est et de l'ouest du Burkina Faso, via un appui aux collectivités territoriales. Au-delà des aspects concernant strictement l'appui à la décentralisation et le renforcement des collectivités territoriales, il était demandé à l'étude de faisabilité d'inclure comme autres objectifs du projet la prévention et la ges-

tion des conflits, l'appui au pastoralisme, la prise en compte du genre et des jeunes et l'approche intercommunale.

Accord cadre pour l'accompagnement des collectivités territoriales françaises dans la finalisation et l'instruction de leurs projets de coopération décentralisée, dans le cadre de la Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL) de l'A.F.D. Multi-pays. Juillet 2018 – décembre 2020.

L'A.F.D. expérimente depuis 2014 un mécanisme de financement des projets initiés et mis en œuvre par des collectivités françaises et leurs partenaires au Sud dans le cadre de leurs coopérations. L'innovation de cette facilité de financement des collectivités tient à ce qu'elle encourage des projets ambitieux et structurants (budget autour d'un million d'euros) participant au développement durable de territoires. L'A.F.D. ne se limite pas à un rôle de partenaire financier, mais incite, dans le cadre d'un processus de co-instruction, les collectivités à se pencher sur un certain nombre de points de vigilance (impacts, de pérennité, de risques institutionnel, financier, technique, sociaux et environnementaux...) avant le dépôt du dossier de financement. L'A.F.D. a passé un accord cadre avec trois consortiums, dont celui de l'IRAM-Initiative Développement-GRET, afin de disposer d'un pool d'expertises mobilisables, pour accompagner ce processus de co-instruction.

En 2019, l'IRAM a piloté l'accompagnement de la finalisation du projet Faso Énergie créative, projet d'énergie rurale mené dans le cadre du partenariat entre la région Nouvelle Aquitaine et la région du Plateau central au Burkina Faso. A partir de la fin 2019, le consortium a par ailleurs démarré les accompagnements de plusieurs projets : un projet de renforcement des services de l'eau et de l'assainissement (partenariat Amiens métropole et Santa Catarina au Cap-Vert), un projet de gestion des déchets (Communauté d'agglomération Pays d'Issoire et Province de Tiznit au Maroc), un projet dans le domaine de l'action sociale (départements de Savoie et de Bignona au Sénégal), un projet de développement des filières maraîchage et arboricul-

ture par le recours à l'énergie solaire et à une irrigation contrôlée (région Auvergne Rhône Alpes et la région des Hauts Bassins au Burkina Faso), un projet d'accès à l'eau potable et de gestion raisonnée de la ressource en eau (villes de Grabels en France et d'Abalak au Niger), et enfin un projet d'électrification rurale (communauté d'agglomération Roissy Pays de France et ville de Kampti au Burkina Faso).

Étude de faisabilité du projet d'approvisionnement de Niamey en produits frais. Niger. Novembre 2018 – juin 2019. Financement : Ville de Niamey et A.F.D.

La communauté urbaine de Niamey cherche à améliorer ses modalités d'approvisionnement alimentaire afin de renforcer la sécurité alimentaire et le développement économique. Pour cela, elle prévoit notamment la construction d'un marché de produits frais (légumes principalement), la réhabilitation de petits équipements dans les différents marchés de Niamey et le renforcement de ses propres capacités. L'étude menée par l'IRAM en partenariat avec Groupe 8 et le Bureau nigérien d'ingénierie et de conseil (B.N.I.C.) a consisté en un diagnostic commercial et institutionnel du fonctionnement de l'approvisionnement de Niamey en produits frais et à la définition du montage du futur projet. Elle a reposé sur une étude documentaire, des entretiens avec les principaux acteurs des filières, acteurs institutionnels et partenaires au développement et la facilitation d'un atelier avec les commerçants de produits frais pour valider les résultats de l'étude et renforcer l'adéquation entre les infrastructures proposées et les besoins des commerçants.

Évaluation rétrospective du projet VAINCRE II et II bis. Mauritanie. Octobre 2019 – juin 2020. Financement A.F.D.

Dans le cadre d'un contrat entre l'A.F.D. et le consortium composé de Nodalix (chef de file), de l'IRAM et de l'AEDES, l'IRAM a été mandaté pour mener l'évaluation rétrospective du projet de développement local VAINCRE (II et II bis) en Mauritanie. Les objectifs de l'évaluation étaient : i) d'analyser de quelle



Tunisie

manière les constats et les recommandations de l'évaluation de 2014 ont été pris en compte pour améliorer le pilotage, la mise en œuvre et l'efficacité du programme sur la période 2010–2016; ii) d'analyser les effets, les impacts et la durabilité des investissements financés (infrastructures communales, projets et services), ainsi que du renforcement des capacités des communes et services déconcentrés; iii) de tirer des enseignements (notamment réinterroger la pertinence de l'intervention) et d'identifier des bonnes pratiques pour alimenter le programme DECLIC (en exécution) voire plus largement d'autres programmes du même type. La phase de structuration des travaux s'est déroulée fin 2019, les phases de collecte des données de terrain et d'analyse doivent se dérouler en 2020.

Étude de faisabilité d'un projet de développement économique local et d'appui aux initiatives communales. Mauritanie. Mai–septembre 2019. Financement : A.F.D.

Cette étude a été construite sur divers travaux du projet RIMRAP, sur des investigations de terrain et sur une analyse bibliographique. Une problématique a été émise pour les deux régions (Hodh El Garbi et Hodh Ech Chargi) dans la perspective d'un financement d'appui à la décentralisation et aux activités économiques. Des communes ont été visitées afin de dresser les investissements et les appuis nécessaires à la maîtrise d'ouvrage communale. Un travail de faisabilité a été construit sur les besoins identifiés dans les plans de développement communaux. Des investissements à prévoir ont été inscrits dans la faisabilité touchant les services de base (eau, assainissements, éducation, santé, culture), ainsi que les activités d'appui à l'économie locale par l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des principales filières agricoles des deux régions (viande, gomme, lait, cuirs et peaux, maraîchage). Une restitution au niveau national a été réalisée, qui a approuvé le principe de la faisabilité du projet pour 5 ans et 8 millions d'euros.



Gestion décentralisée des ressources naturelles

Il existe un fort enjeu de cohérence entre les gestions traditionnelles des ressources naturelles et du foncier, celles réalisées par l'État et le rôle des collectivités locales en matière de gestion des ressources naturelles (et de foncier dans certains pays). L'IRAM capitalise une longue expérience dans l'accompagne-

ment des acteurs locaux et nationaux sur ces questions depuis les années 1990. Cette expérience permet à l'IRAM d'enrichir ses expertises et ainsi de réaliser des études et évaluations spécifiques dans le domaine.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Programme d'appui à la transition agroécologique (PATAE). Togo. 2018–2022. Maitrise d'ouvrage : CEDEAO. Financement : A.F.D. (1,1 million €).

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole commune (l'ECOWAP), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par le biais de son Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), et avec le concours financier de l'Agence française de développement, se propose d'appuyer des organisations pour la réalisation de projets innovants de pratiques agroécologiques en Afrique de l'Ouest. Le PATAE vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus

écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone CEDEAO. Il apporte son soutien financier et méthodologique à des opérateurs de développement (O.N.G., structures publiques ou privées de conseil, chercheurs, acteurs de l'aval de la filière...) associés à des collectifs de producteurs qui s'engagent dans la transition agroécologique sur la base d'acquis déjà obtenus. Le consortium A.V.S.F.-IRAM-INADES est chargé de mettre en œuvre une unité de coordination logée au sein de l'ARAA. L'année 2019 a vu plusieurs activités liées au démarrage du programme (mise en place du coordonnateur régional et des correspondants nationaux, appels à projets, signature des conventions de financement des projets nationaux...).

Études, appuis-conseils et évaluations

Capitalisation du Programme d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès. Tunisie. Février–avril 2019. Financement : U.E.

Le Programme d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès (P.G.E.-Gabès) visait à contribuer à la réduction de la pollution côtière et marine dans la région de Gabès qui subit les externalités négatives des industries de transformation du phosphate installées localement, et d'instaurer une dynamique de gouvernance environnementale locale. À la fin du projet, et après avoir mené en 2018 l'évaluation intermédiaire et finale d'une des composantes du programme, l'IRAM a été mandaté pour accompagner un travail de capitalisation globale et de réflexion prospective autour des expériences du PGE-Gabès. Dans ce cadre, il s'agissait d'appuyer l'organisation d'ateliers de capitalisation qui se sont déroulés lors du séminaire de clôture du projet. Deux ateliers ont été organisés, l'un portant sur « la gouvernance locale pour une reconversion et un développement concertés des territoires » et le second sur l'établissement « d'un diagnostic partagé des impacts et risques sur les écosystèmes et les populations dans un cadre multi-acteurs ». L'IRAM a travaillé, en collaboration avec les acteurs locaux en charge de piloter les ateliers, sur la définition des enjeux, l'identification des leçons à tirer et d'appuyer la préparation du déroulé des ateliers. Un rapport de capitalisation, basé sur une analyse bibliographique, ainsi que sur les échanges issus de ces ateliers de travail a été élaboré.

Élaboration d'un cadre national d'investissement REDD+ de la République centrafricaine. Mars–novembre 2019. Financement : CAFI.

Depuis 2009, la République centrafricaine (R.C.A.) est engagée dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la déforestation et la dégradation des forêts, la gestion durable, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier (REDD+). 93 % des émissions de la République centra-

fricaine sont attribuables aux secteurs Agriculture, Foresterie et Affectation des Terres. Leur réduction est donc essentielle pour l'atteinte de l'objectif inscrit dans la contribution prévue déterminée au niveau national dans le cadre des Accords de Paris de 2015. Ce travail mené avec TERE (chef de file), LER-SA et le CIRA visait l'élaboration du Cadre national d'investissement REDD+, visant à mobiliser et coordonner les financements REDD+ sur une première période de mise en œuvre allant de 2020 à 2025 sur l'ensemble du territoire national. Les 27 mesures prioritaires identifiées à mettre en œuvre sur la période permettent de répondre concrètement à un ou plusieurs facteurs direct ou indirect de déforestation et à la fois sont cohérentes avec la vision du pays en matière de développement humain. Ces mesures concernent l'aménagement du territoire, l'exploitation forestière, la filière bois-énergie, l'agriculture et le secteur minier. Pour leur mise en œuvre, une approche juridique (à l'échelle des collectivités locales) a été élaborée. Enfin, les besoins financiers pour la mise en œuvre de ces mesures ont été estimés et un plan de financement basé sur la cartographie des fonds existants a été préparé. L'ensemble du processus a été organisé en impliquant à la fois les administrations sectorielles (agriculture, forêts, etc.), transversales (finance, plan, etc.), les organisations de producteurs, les entreprises formelles des secteurs concernés et la société civile. L'IRAM était membre de l'équipe de coordination permanente de l'étude. À ce titre, l'IRAM a participé au démarrage de l'étude, à l'identification des parties prenantes, à la préparation des termes de références des 7 études sectorielles, à la rédaction du rapport intermédiaire, à la préparation des 2 ateliers de validation et enfin à la rédaction du rapport final.

Mission de supervision du Projet d'appui régional à l'initiative irrigation au Sahel (PARIIS). Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Février–mars 2019. Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Le projet d'appui régional à l'initiative irrigation au Sahel est

une initiative conjointe de 6 pays sahéliers (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et de la Banque mondiale. Son objectif est d'améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les

solutions dans les pays participants du Sahel. Une mission circulaire de supervision et d'appui au lancement du projet a été conduite par la Banque Mondiale en février-mars 2019 dans les six pays et au niveau régional. Deux experts de l'IRAM ont participé aux rencontres institutionnelles et techniques ainsi qu'aux visites de terrain, ont facilité des groupes de travail pour appro-



Dominique

fondir certains sujets, ont contribué à la rédaction des aide-mémoires pays et ont rédigé des notes techniques à l'attention des unités de gestion du projet, de la Banque mondiale et du CILSS.

Étude de faisabilité de la phase 2 du projet d'appui à la transition agro-écologique en Asie du Sud-Est (ACTAE). Asie du Sud-Est. Novembre 2018 – mai 2019. Financement : A.F.D.

L'A.F.D. a financé un projet régional d'appui à la transition agroécologique en Asie du Sud-Est de 2015 à 2019. Ce projet a été mis en œuvre dans quatre pays (Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam) et a notamment soutenu la création du réseau ALI-SEA ainsi que de diverses recherches et études. L'A.F.D. a chargé l'IRAM de procéder à la revue à mi-parcours de ce projet, puis de réaliser l'étude de faisabilité et la conception d'une deuxième phase (potentiellement étendue à la Thaïlande). L'IRAM a associé ARTE-FACT à la mise en œuvre de la partie faisabilité. Des consultations approfondies avec les parties prenantes ont été menées dans les cinq pays ciblés, par le biais d'entretiens bilatéraux ou de réunions de consultation. Une identification et une cartographie des initiatives convergentes ont également été réalisées pour identifier les synergies possibles. L'équipe de consultants a préparé une note d'orientation à mi-parcours du processus, puis une étude de faisabilité complète et un rapport de conception du projet.

Évaluation du Projet d'appui à l'intégration régionale Caraïbe Climat. Caraïbes. Financement : M.E.A.E.

Le Projet d'appui à l'intégration régionale Caraïbe Climat (PAIRC-C) a été mis en œuvre entre juillet 2018 et juillet 2020. Il ciblait trois territoires : Haïti, Sainte-Lucie, la Dominique, en partenariat avec la Guadeloupe et la Martinique. Son objectif était de « renforcer l'intégration régionale institutionnelle francophone et créolophone de la Caraïbe dans une approche d'assistance technique, de renforcement des compétences et de structuration d'un réseau d'acteurs sur les thématiques de la résilience climatique. ». L'évaluation finale menée par l'IRAM

a eu lieu entre décembre 2019 et janvier 2020, avec un double objectif de redevabilité et d'apprentissage. L'évaluation devait proposer des recommandations pour la finalisation du projet ainsi que pour un projet prolongeant le travail entamé, Karayib Klima, en cours d'instruction.

Formations

« Décentralisation et gestion des ressources naturelles », Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI). Clermont-Ferrand.

L'IRAM a organisé et animé un module de formation portant sur la décentralisation et la gestion des ressources naturelles, à destination des étudiants du master « Politiques publiques et développement durable » du CERDI. Ce module a permis de donner des apports théoriques sur les réformes de décentralisation en Afrique Subsaharienne, d'organiser des travaux de groupe sur les textes de décentralisation et sectoriels permettant d'identifier les rôles des différents acteurs dans la gestion des ressources naturelles et de présenter des études de cas en Mauritanie, à Madagascar et au Niger.

« Environnement et développement », Muséum Histoire Naturelle-AgroParisTech. Paris.

L'IRAM a conçu et animé un module d'une semaine sur « Environnement et développement », pour des étudiants du master « Développement durable, biodiversité et aménagement des territoires » du Muséum d'histoire naturelle-AgroParisTech.

« Formulation et évaluation de projets de gestion des ressources naturelles », AgroParisTech. Paris.

L'IRAM a conçu et anime depuis 2010 un module de formation sur la formulation et l'évaluation de projets de gestion des ressources naturelles pour des étudiants de Master 2 « Gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales » d'école AgroParisTech. Le module alterne cours et travaux dirigés sur des études de cas.

ENJEU 4

INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT



Depuis une vingtaine d'années, un ensemble de politiques et d'initiatives ont été déployées en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes hommes et femmes dans les pays en développement. S'il s'agit là d'une opportunité inédite d'accompagnement des jeunesses, la problématique du sous-emploi des jeunes reste néanmoins trop souvent analysée dans une perspective de crise, en lien avec les enjeux démographiques, mais aussi sécuritaires et migratoires — avec pour conséquence de don-

ner lieu à un concept de « jeunesse » quelque peu dénué de ses dimensions politiques et sociales. En 2019, l'IRAM a poursuivi son investissement de longue date sur le sujet des jeunes ruraux, en s'intéressant à la diversité des situations vécues (jeunes filles, jeunes pasteurs, jeunes ruraux, jeunes urbains...). De nombreux travaux sur les enjeux de l'insertion professionnelle ont été réalisés et deux études ont permis d'étendre la réflexion aux dimensions sociales et politiques de la question des jeunes.

Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet d'amélioration de la formation professionnelle en Haïti, en particulier en milieu rural (PAFMIR). Haïti. 2017–2022. Maîtrise d'ouvrage : Institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.). Financement : U.E. et A.F.D. Montant global de l'assistance technique : 2,1 millions €.

Ce projet vise à relancer, en l'améliorant et en l'adaptant, l'offre de formation en Haïti, notamment agricole et rurale. Pour cela, il accompagne l'I.N.F.P. dans le développement et le renforcement d'une offre de formation de qualité, dans la structuration d'un dispositif pérenne de financement de la formation, et dans le pilotage et les réformes du secteur. Le groupement IRAM, Montpellier SupAgro, GOPA est en charge de la mise en œuvre des activités d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à renforcer les capacités de l'I.N.F.P. et à accompagner les réformes structurelles de la formation professionnelle dans lesquelles le projet s'inscrit.

Au cours de l'année 2019, après une phase d'approfondissement du diagnostic auprès des différentes parties prenantes du projet, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) a poursuivi son accompagnement auprès de l'I.N.F.P. dans la planification des activités de mise en œuvre du projet (manuel de procédures du projet, plan opérationnel et sa budgétisation, plan de passation de marchés, ouverture des comptes du projet, etc.), la mise en place du dispositif de suivi-évaluation, la définition du contour du pré-fonds de financement de la formation professionnelle. Dans l'attente de la disponibilité des fonds du projet, des premiers travaux ont également pu être engagés auprès des centres de formation, notamment pour préparer le lancement des activités avec ces derniers (bilan sur la situation administrative et financière des centres, élaboration d'une première version de protocole entre les centres et l'I.N.F.P., cadrage des futurs plans d'entretiens des travaux de réhabilitation qui seront réalisés). Ces activités ont cependant été fortement perturbées par le contexte politique national tendu de mai à octobre

2019, marqué par le mouvement de *Ayiti peyi lòk* (Haïti : pays verrouillé). Début novembre 2019, il a finalement été décidé de suspendre temporairement les activités de l'A.M.O., dans l'attente d'une amélioration de la situation.

Projet d'appui jeunesse-emploi (PAJE). Algérie. 2014–2019. Financement : U.E.

L'objectif du PAJE est d'accompagner le gouvernement algérien dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en compte des jeunes dans la société. Le projet s'est achevé le 17 octobre 2019. Les principaux résultats du programme PAJE sont la contribution à la mise en œuvre et au suivi : d'un appui au développement d'activités associatives ; de la mise en place de plateformes Cap jeunesse, qui contribuent à l'insertion de jeunes, au développement de l'entrepreneuriat et à l'appui aux associations ; de la promotion de l'économie sociale et solidaire, avec des initiatives locales et la rédaction d'un Plan de développement de l'économie sociale et solidaire. Le PAJE a également assuré un appui à la direction nationale du programme et le renforcement des capacités des acteurs algériens intervenant dans le cadre de la politique nationale de la jeunesse et préparé une stratégie de sortie grâce notamment à un travail sur la pérennisation des plateformes Cap jeunesse et à la capitalisation des résultats du projet.

Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes (AFPIJE). Bénin. 2015–2019. Financement : A.F.D.

Le projet AFPIJE avait pour objet d'améliorer l'employabilité des jeunes par une amélioration de la formation par apprentissage de type dual pour une meilleure qualification de la main d'œuvre nécessaire au développement économique du pays. Il s'est clôturé en juin 2019 et a permis d'atteindre plusieurs résultats importants (cf. encadré page suivante).

Les principaux résultats du projet d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes (Bénin, 2015–2019)

Clôturé en 2019, le projet a permis d'atteindre plusieurs résultats importants, et notamment :

- La formation en perfectionnement (formation continue) de 445 maîtres artisans dans leur métier; le renforcement des capacités en gestion selon l'approche « Germe » de 280 maîtres artisans; le renforcement des capacités en techniques professionnelles de 575 jeunes; le renforcement des capacités en création et gestion d'entreprise de 425 jeunes; la formation en cycle long de 3 ans de 500 jeunes par le Fonds de développement de la formation continue et de l'apprentissage (FODEFCA).
- L'équipement de dix centres de formation professionnelle (pour des activités de carrelage et plâtrerie-staffeur, de mécanique auto et de mécanique deux roues, de construction métallique, de froid et de climatisation, de menuiserie aluminium, de soudure, de couture et de coiffure et de tissage).
- L'élaboration ou l'actualisation de neuf curricula (la

construction métallique, la menuiserie bois, la plomberie, la maçonnerie, l'électricité bâtiment, la peinture auto-moto, le carrelage, la cordonnerie et la maintenance et l'installation des panneaux solaires).

- La rénovation du certificat de qualification professionnelle : le projet a accompagné le processus de rénovation du dispositif de formation par apprentissage de type dual. Cette rénovation avait pour objet le faire évoluer vers un dispositif plus performant et plus pérenne, mais aussi de le rendre conforme aux cadres juridiques et réglementaires nationaux et régionaux. À la fin du projet, les projets de texte étaient disponibles et introduits dans le circuit administratif pour signature par le ministre.
- La mise en place de Cadres locaux d'appui à l'insertion (CLAI), du fonds intercommunal d'appui à l'insertion des jeunes (FIAIJ) et d'une stratégie intercommunale d'insertion des jeunes, assortie d'un plan d'opérationnalisation.

Études, appuis-conseils et évaluations

Étude « Jeunes pasteurs en ville : Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs au Tchad et Burkina Faso ». Novembre 2018 – septembre 2019. Financement : F.A.O.

Cette activité prospective de recherche & développement a porté sur les enjeux de l'avenir des jeunes pasteurs migrants dans deux pays sahéliens, le Tchad et le Burkina Faso. L'étude devait contribuer à requalifier les enjeux des mobilités et de l'insertion socioéconomique et professionnelle de la jeunesse pastorale en termes de gouvernance des espaces et des ressources, d'accès aux droits citoyens et de changements structurels. L'étude devait également contribuer à ce que l'insertion et l'autonomisation des jeunes pasteurs devienne un enjeu d'action publique intégrant les dimensions sociales au-delà de la notion d'employabili-

té, ainsi qu'alimenter les débats susceptibles d'éclairer les dialogues politiques en matière de pastoralisme et de jeunesse dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest (cf. encadré page suivante).

Préparation de la troisième phase d'appui au Réseau international Formation agricole et rurale (FAR). France. Juin–octobre 2019. Financement : A.F.D.

Le Réseau international sur la formation agricole et rurale est un réseau de 16 pays-membres du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe. Il développe auprès des plateformes nationales associant les acteurs de la formation agricole et rurale dans les pays une activité de partage des connaissances basée sur la diffusion d'information, les séminaires d'échanges, l'accompagnement technique, la capitalisation et la communication. L'étude commanditée par le Ré-

Méthodologie et résultats de l'étude sur les jeunes pasteurs en ville

L'étude s'est déroulée en trois étapes. La première a consisté en un travail exploratoire mené dans les deux pays, en capitale par une anthropologue, Charline Rangé, et dans des villes secondaires par l'IRAM (Diourbali au Tchad, Bobo et Dori au Burkina-Faso) auprès des jeunes pasteurs en ville, pour capter les facteurs de changements et de durabilité dans les économies familiales pastorales, à partir des réseaux et trajectoires migratoires de jeunes issus des communautés pastorales.

Une analyse du contexte institutionnel d'accompagnement à l'insertion des jeunes issus des communautés pastorales a ensuite été menée par l'IRAM dans les deux pays; elle a permis de présenter les perceptions des acteurs, les politiques de soutien et les dispositifs formels et informels auxquelles la jeunesse issue des sociétés pastorales peut avoir accès. Enfin, ces travaux ont été mis en débat lors d'un atelier régional organisé à Ouagadougou (Burkina Faso) par l'IRAM en collaboration avec la F.A.O. en juillet 2019.

L'étude montre notamment que, dans des cas très divers, les jeunes n'aspirent pas massivement à quitter le mode de vie pastoral; mais leur accès au statut d'adulte ne passe plus uniquement par la pratique de l'élevage et les transferts de droits sur le bétail. Pour les jeunes, l'enjeu de la migration est de trouver des marges de manœuvre pour gagner leur autonomie en dehors du troupeau familial; mais contribuer à la sécurisation de l'économie de la famille reste une condi-

tion pour se voir reconnaître un statut d'adulte. Au Tchad comme au Burkina Faso, le contexte sécuritaire fait porter des risques sur les mobilités des jeunes gens et, à travers elles, à la fois sur l'autonomisation et sur l'insertion sociale, économique et politique de toute une génération.

Elle montre également qu'entre campements et villes de nouvelles connexions s'organisent autour du commerce du bétail, de la scolarisation formelle et coranique. Dans les villes, les associations communautaires contribuent à construire un sentiment d'appartenance; les jeunes migrants font l'expérience de nouvelles relations aux autres groupes ethniques. Ancrage urbain et mobilité pastorale ne s'opposent pas nécessairement, à l'échelle des familles et des communautés. Les jeunes migrants jouent un rôle nouveau reconnu dans les familles aux activités diversifiées, multi-localisées, à travers les transferts monétaires, les échanges d'informations sur les ressources et les droits, ou l'accueil de parents. Les parcours des jeunes témoignent ainsi de la nécessité pour les familles pastorales de i) combiner mobilité pastorale et ancrage territorial et ii) pouvoir exercer leur citoyenneté. Dans ces conditions, les migrations urbaines des jeunes constituent des facteurs de changement social en milieu pastoral.

Le rapport de synthèse est disponible sur le site de l'IRAM : www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=ca7216fr-1582640150.pdf

seau avait pour objectif d'accompagner l'évaluation de la phase 2 du projet d'appui de l'A.F.D. et de réaliser l'étude de faisabilité de la phase 3. Réalisée en interaction avec Inter-réseaux et en mobilisant une stagiaire du master DynPED de Paris 1, l'étude s'est basée sur une collecte de données importantes : (i) une base documentaire (200 documents); (ii) une enquête numérique (250 réponses collectées); (iii) 42 entretiens approfondis

auprès de personnes de 11 pays différents et (iv) deux ateliers à Yaoundé et Montpellier associant le Bureau du réseau FAR, le Secrétariat exécutif et des représentants de l'AFD. L'ensemble des travaux ainsi que les scénarios en perspective ont été présenté lors de l'Assemblée générale du Réseau FAR à Tunis en janvier 2020 qui a discuté des actions et processus à mettre en œuvre pour co-construire sa pérennisation.

Évaluation du programme de formation professionnelle Sala Bai. Cambodge. Octobre 2019 – janvier 2020. Financement : A.F.D.

En l'espace de 18 ans, l'école hôtelière Sala Bai à Siem Reap a formé 1 600 jeunes issus de milieux défavorisés aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. L'IRAM et ARTE-FACT ont réalisé l'évaluation de ce programme piloté par l'O.N.G. Agir



Mauritanie

pour le Cambodge. L'évaluation a démontré que les effets de la formation sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes formés sont importants, en termes d'accès à l'emploi, mais aussi du point de vue des évolutions de carrière et de salaires à moyen terme. En revanche, ces évolutions sont nettement différenciées entre les jeunes hommes et les jeunes femmes (carrières et salaires moins ascendants). Des pistes d'actions sont à l'étude par Agir pour le Cambodge pour soutenir encore davantage les jeunes femmes dans leurs parcours professionnel.

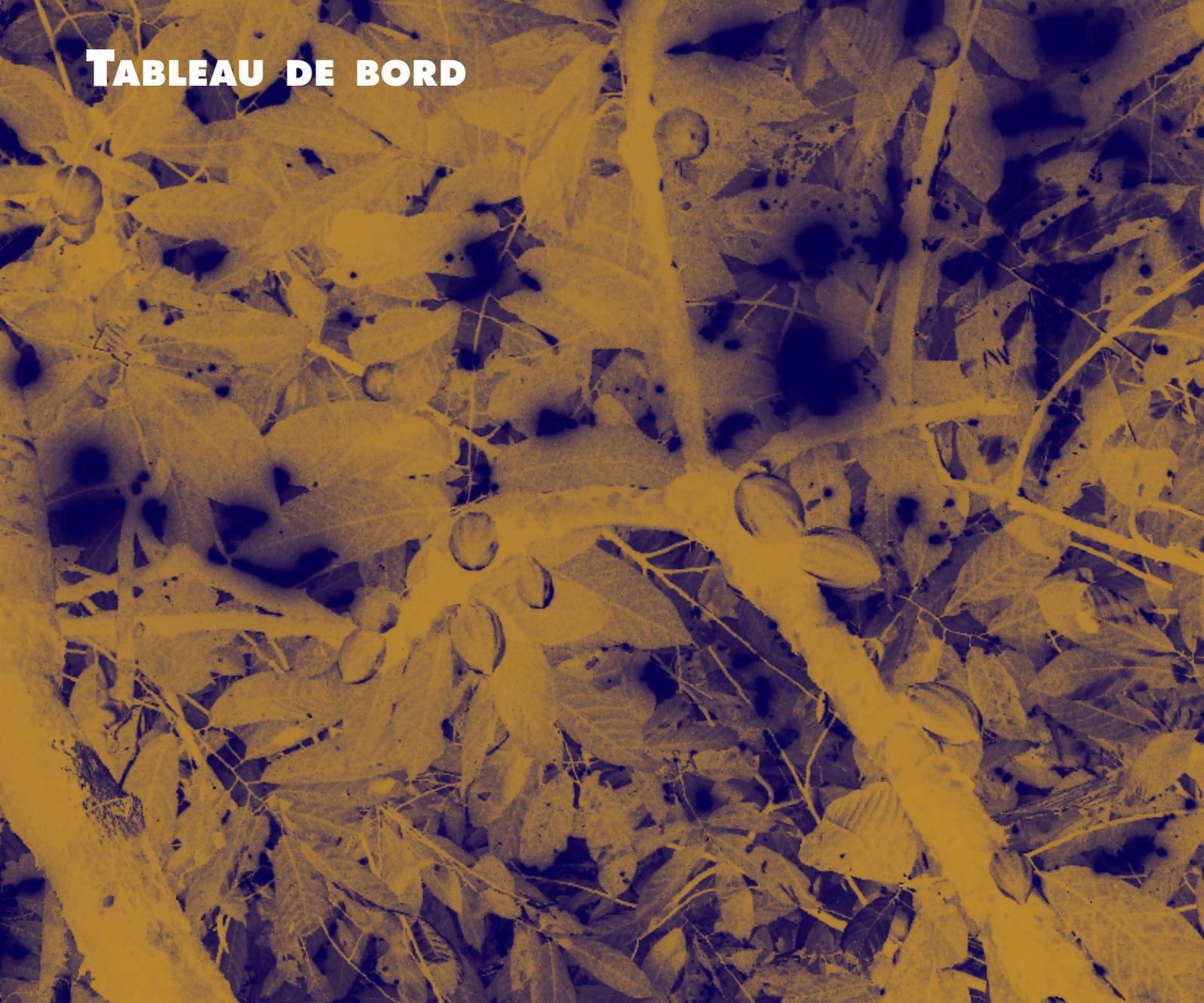
Publications

Ancey V., Rangé C., Magnani S. & Patat C., 2019 : *Jeunes pasteurs en ville. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs, Tchad et Burkina Faso, synthèse finale*, Rome, F.A.O., 40 p. à partir de :

- Magnani S., Ouedraogo M., Barry A., Fao F., juin 2019 : *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs, et stratégies d'action publique au Burkina Faso*, F.A.O., Rapport de recherche.
- Patat C. & Seli D., juin 2019 : *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs, et stratégies d'action publique au Tchad*, F.A.O., Rapport de recherche.
- Rangé C., mai 2019 : *Jeunes pasteurs en ville. Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes, Tchad, Burkina Faso* », F.A.O., rapport de recherche.

Sasia J., Patat C., Cerisot A., septembre 2019 : *Jeunes acteurs et actrices du changement, enjeux et pratiques*, Traverses n°48, Groupe Initiatives.

TABLEAU DE BORD



Les comptes de l'IRAM sont contrôlés chaque année par le cabinet Doucet, Beth et associés, commissaire aux comptes des deux entités (association et SASU).

État financier

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe IRAM s'élève à un peu plus de 8 millions d'euros pour l'exercice 2019, soit une croissance de 2 millions d'euros par rapport à l'exercice antérieur. Le résultat net est en bonne progression, atteignant 345 000 euros.

Cette progression est sous-tendue par une augmentation de 36% du métier d'expertise conseil, et de 155 % sur l'activité de mise en œuvre de projet, tandis que les interventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage restent stables à un haut niveau.

L'activité de mise en œuvre de projet, assez concentrée sur un nombre réduit d'interventions (notamment ARCOSCAL en République centrafricaine et Nariindu au Niger) a connu une bonne diversification avec le déploiement d'activité au Burkina Faso et au Niger (projet Trois frontières), et le déploiement de deux nouvelles actions en République centrafricaine (projet d'appui au secteur de la microfinance et I Yeke Oko).

Le résultat d'exploitation reste principalement lié à la facturation d'interventions des équipes d'experts du siège, mais la part du résultat lié aux contrats long terme tend à se développer de manière structurelle.

Compte de résultats

La marge brute, c'est-à-dire le différentiel entre le chiffre d'affaires et l'ensemble des coûts variables liés aux interventions de l'IRAM, s'accroît de 14 % en 2019, pour atteindre un peu plus de 3 millions d'euros. Les frais généraux et la masse salariale des équipes du siège restent stables au cours des trois dernières années, permettant au groupe de dégager un résultat net positif de 345 000 euros.

L'A.F.D. et l'Union européenne restent comme l'année antérieure les principales sources de financement.

Évolution du chiffre d'affaires du groupe (k€)



Chiffre d'affaires par métier (€)	8 046 368	
Expertise	2 908 240	36 %
Assistance technique long terme	3 362 585	42 %
Mise en œuvre de projets	1 775 543	22 %

Depuis mars 2020, l'IRAM doit faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. L'impact sur notre entité a été évalué à ce jour, des mesures ont été prises et feront l'objet d'adaptation si nécessaire en fonction des évolutions. Toutefois nous estimons que la continuité d'exploitation de l'IRAM n'est pas remise en cause.

Compte de résultats (€)	Asso	SASU	Groupe
Chiffre d'affaires	1 876 850	6 581 738	8 046 454
Autres produits d'exploitation	1 457	1 727	3 184
Total produits d'exploitation	1 878 307	6 583 465	8 049 638
Charges d'exploitation	-1 666 071	-6 411 478	-7 665 415
Résultat financier	1 774	5 478	7 252
Résultat exceptionnel	-226	-61 453	-61 679
Intéressement		-57 329	-57 329
Impôt sur les sociétés	-43 556	116 564	73 008
Résultat net	170 228	175 247	345 475

Bilan simplifié

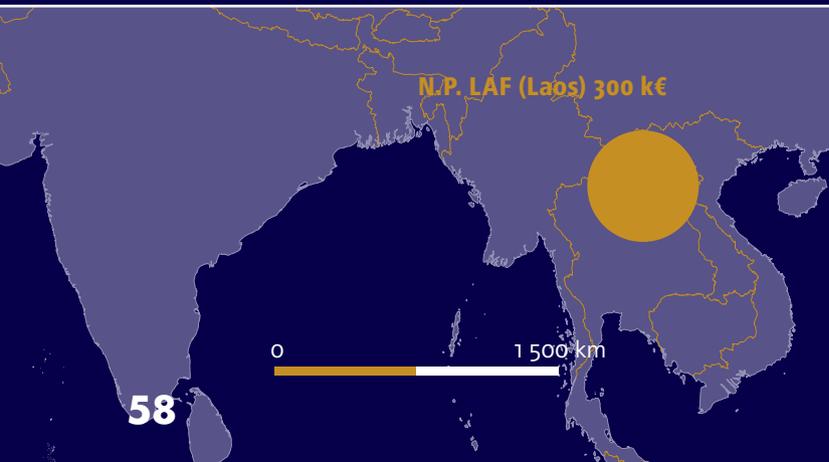
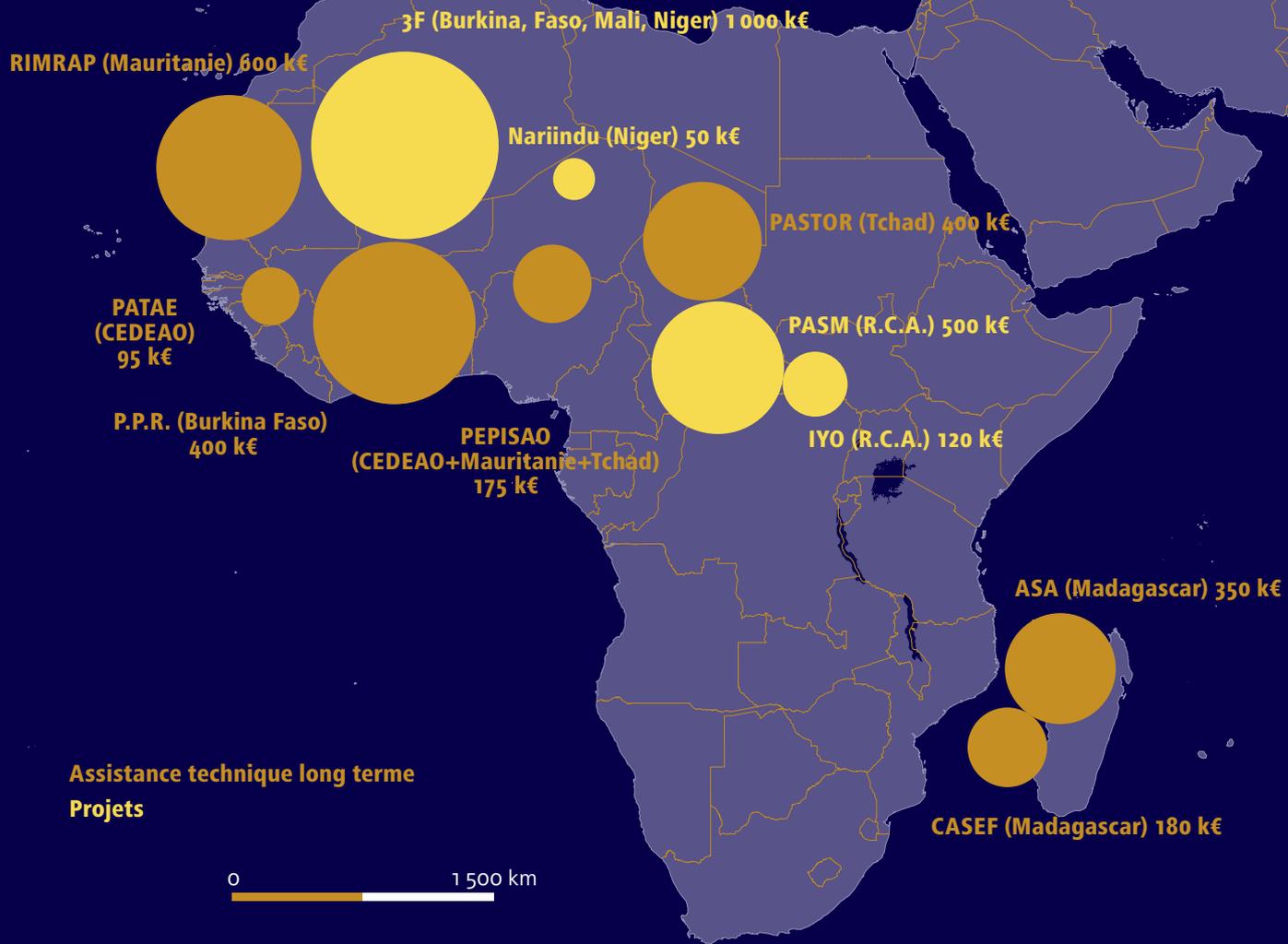
Bilan simplifié (€)	Asso	SASU	Groupe
Total actif	3 907 422	3 571 828	6 542 811
Immobilisations	988 306	71 605	602 561
Créances clients et autres actifs	2 049 930	3 039 177	4 610 018
Disponibilités	869 186	461 046	1 330 232
Total passif	3 907 422	3 571 829	6 542 812
Capital social	434 079	457 350	434 079
Autres fonds propres	1 463 012	334 231	1 797 243
Provisions pour risques et charges	50 000	467 487	517 487
Autres passifs	1 960 331	2 312 761	3 794 003

Le groupe IRAM dispose de 2 230 000 euros de fonds propres, soit un peu plus du tiers du total de bilan. Cette consolidation progressive mais continue au cours des trois derniers exercices de renforcement de la structure de fonds propres offre à l'IRAM une certaine capacité de résilience et la possibilité de mieux faire face aux besoins de trésorerie que sous-tend la mise en œuvre

de projets importants.

L'IRAM a par ailleurs opté pour un changement de méthode comptable en 2019 visant à provisionner le coût des indemnités de départ en retraite.

Le fonds de roulement de l'IRAM représente 3,7 mois de chiffre d'affaires.



Sources de financement des activités de l'IRAM

Institutions publiques

- Agence belge de développement (ENABEL) – Belgique
- Agence française de développement (A.F.D.) – France
- Banque mondiale (B.M.)
- Centre de crise et de soutien – Ministère des Affaires étrangères et européennes (M.A.E.E.) – France
- Centre d'études et de recherche sur le développement international (CERDI) – France
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) – France
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Coopération monégasque (D.C.I.) – Monaco
- Coopération suisse (D.D.C.) – Suisse
- Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (D.G.P.S.N.) – Sénégal
- Expertise France - France
- Fonds Békou – Union européenne
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)
- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (G.I.Z.) – Allemagne
- École supérieure d'agro-développement international (ISTOM) – France
- LuxDev – Luxembourg
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) – France
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) – Afrique
- Sciences-Po Paris – France
- Supagro Montpellier – France

- Union européenne (U.E.)
- Ville de Niamey – Niger

Entreprises privées

- Nam Theum Power Company (N.T.P.C.) – Laos

Organisations de la société civile

- African Parks - Afrique du Sud
- APDRA – Pisciculture paysanne – France
- Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) – France
- Comité français pour la solidarité internationale (C.F.S.I.) – France
- FERT – France
- GRET – France
- Innovations et réseaux pour le développement (IRED) – Suisse
- Inter-réseaux développement rural – France
- Réseau international Formation agricole et rurale (FAR) – France
- S.O.S. Faim – Belgique
- S.O.S. Faim – Luxembourg



Laos

PARTENAIRES



L'IRAM développe de nombreuses relations de partenariat tant en France et en Europe que dans les pays du Sud. Ces partenariats permettent de donner plus d'ampleur à la mise en œuvre du projet du groupe, notamment par un élargissement des compétences techniques et une meilleure connaissance du contexte local des interventions. Pour la plupart d'entre eux ces partenariats s'inscrivent dans la durée.

Nos partenaires dans l'exécution de prestations de services

L'IRAM formule une grande partie de ses offres de services en association avec d'autres structures (bureaux d'études, O.N.G. professionnelles...) établies en Europe ou dans les pays du Sud. Ces partenariats sont construits autour de complémentarités techniques, thématiques ou géographiques. En 2019, nos principaux partenaires en la matière sont :

- Aide à la décision économique (A.D.E.) – Belgique
- A.F.CI – Allemagne
- Agriate – France
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (A.V.S.F.) – France
- ARTE-FACT *Development & Agri-Food Consulting* – Cambodge
- Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) – France
- APDRA – France
- Baastel – Belgique
- Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (BEST) – Madagascar
- Bureau nigérien d'ingénierie et de conseil (BNIC) – Niger
- B.R.LI – France
- Bureau Issala – France
- CARI (Centre d'actions et de réalisation internationales) – France
- CER France – France
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- CIRAD – France
- *Cambodian Institute for Research and Rural Development* (CIRD) – Cambodge
- Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) – France
- COWI – Danemark
- O.N.G. Échelle – République centrafricaine
- *ECO Consulting Group* – Allemagne
- Expertise France – France
- Gerson Lehrman Group (G.L.G.) – France
- GRET – France
- GOPA – Allemagne
- Groupe 8 – France
- Horus – France
- Inades – Côte d'Ivoire
- *Internationaler Bund* (I.B.) – Allemagne
- Institut de l'élevage (IDELE) – France
- Insuco – Côte d'Ivoire
- Initiative prospective agricole et rurale (IPAR) – Sénégal
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- J.V.L. Consulting – Belgique
- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES) – Bénin
- Lactimad – France
- Maisons familiales rurales (M.F.R.) – France
- Miseli – Mali
- NIRAS – Danemark
- Oxfam Intermón – Espagne
- Prospect – Belgique
- Pôle emploi – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- RONGEAD – France
- SAFEGE – Belgique
- SHER – Belgique
- SupAgro – France
- S.O.S. Faim – Belgique
- *Swiss Contact* – Suisse et Bénin
- UCAD – Mauritanie
- Groupe Urgence réhabilitation développement (U.R.D.) – France

Nos partenaires dans la formulation d'initiatives pour le développement

La mise en œuvre du projet associatif de l'IRAM se traduit par diverses initiatives qui, le plus souvent, reposent sur des partenariats. Ceux-ci portent notamment sur : la formulation et/ou la mise en œuvre d'actions innovantes sur le terrain ; la réalisation de processus de capitalisation ; la préparation d'actions de plaidoyer ; le renforcement des capacités. En 2019, les partenaires de l'IRAM en la matière sont, au Nord comme au Sud, des organisations de la société civile, des entreprises à finalité sociale ou des organisations professionnelles :

- Action contre la faim (A.C.F.) – France
- Agriculteurs français et développement international (AFDI) – France
- Association des organisations professionnelles paysannes (A.O.P.P.) – Mali
- Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) – Niger
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) – Burkina Faso
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (A.V.S.F.) – France
- CARE International
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- Crédit rural de Guinée (C.R.G.) – Guinée
- Croix-Rouge – France
- D.G.E. – Bénin

- École d'agriculture de Meknès – Maroc
- Fédération des unions de groupements paysans du Niger (F.U.G.P.N.-Mooriben) – Niger
- Gret – France
- G.R.D.R. – France
- Groupement des coopératives agropastorales pour le développement de Moulenda (G.C.A.D.M.) – Congo
- Hub rural – Sénégal
- Initiatives développement (I.D.) – France
- *International Institute for Environment and Development* (I.I.E.D.) – Grande-Bretagne
- Inter-réseaux Développement rural – France
- Karkara – Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales – Niger
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'Université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- *Norwegian Refugee Council* (N.R.C.) – Norvège
- O.N.G. Échelle – R.C.A.
- Première urgence (P.U.) – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- Réseau Bilital Maroobé (R.B.M.), réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique – Burkina Faso
- Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) – Afrique de l'Ouest
- V.S.F. Belgique – Belgique

Nos partenaires dans la participation à des actions de recherche

En articulation étroite avec ses autres activités, l'IRAM participe à des programmes de recherche en partenariat avec des unités de recherche de l'I.R.D., du CIRAD et de différentes universités. En 2019, nos principaux partenaires dans ce domaine sont :

- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) – Département « environnement et sociétés »

- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- Institut de recherche pour le développement (I.R.D.)
- Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV)
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'Université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- INRAN – Niger

Nos partenaires dans la réalisation d'actions de formation

L'IRAM conçoit et anime des modules de formation pour plusieurs établissements d'enseignement supérieur français :

- AgroParisTech
- Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) – Clermont-Ferrand
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM – I.A.M.M.) – Montpellier
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – Montpellier SupAgro – Montpellier
- ISTOM – École supérieure d'agro-développement interna-

tional – Cergy-Pontoise

- *International Terra Institute (ITI)* – France
- Muséum national d'histoire naturelle – Paris
- Sciences Po Paris – France
- Université de Lille 1 – Faculté des sciences économiques
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – U.F.R. de géographie
- Université de Rennes 1 – Faculté des sciences économiques



Cameroon

L'IRAM est membre fondateur de :



Comité d'échanges, de réflexion et d'information
sur les systèmes d'épargne-crédit

L'IRAM est membre de différents réseaux, associations, groupes d'associations



Comité scientifique français de la désertification



L'IRAM est membre de conseils d'administration



Crédit rural de Guinée



iram

***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

Rapport d'activités 2019

Comité éditorial

Marie-Jo Demante, Liora Stührenberg

Crédits photographiques

Terre nourricière, IRAM

Couverture : d'après photographie en Centrafrique

Mise en pages

E. Jeudy

Impression

Juin 2020 (Imprimerie Martin, Persan)



iram

